

4

ARTS APPLIQUÉS

**DÉCORATION
INTÉRIEURE
ET ÉTALAGE**

PROGRAMME D'ÉTUDES

QZU-005
5005

ÉDITION PROVISOIRE

*FORMATION
PROFESSIONNELLE
au secondaire*

Québec 

ARTS APPLIQUÉS

DÉCORATION INTÉRIEURE ET ÉTALAGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

QZU-005

5005

ÉDITION PROVISOIRE

ARTS APPLIQUÉS

DÉCORATION INTÉRIEURE ET ÉTALAGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

QZU - 005

5005

Le programme *Décoration intérieure et étalage*, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier de

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN
DÉCORATION INTÉRIEURE ET EN ÉTALAGE.**

Direction générale des programmes
Direction de la formation professionnelle

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Décoration intérieure et étalage*.

Du monde du travail

Alain Cohen
Lutrex, Montréal

Hélène d'Anjou
Hélène d'Anjou, designer d'intérieur

Alain Fournier
Décoration Rive droite enr.

Gilles Lagacé
Les Consultants J.-M. LA. & Associés

Paul Page
Retraité, Eaton, Canada

Conrad Poliquin
Décusart

Guy Robert
Avant-Garde Display Itée

Serge Waltz
Dalmy's Canada

Du monde de l'éducation

Diane Bisson
CS Sainte-Croix

Georges Bouchard
CS De La Jonquière

Françoise Frère
CS De La Jonquière

Nicole Houde
CS de Brossard

Claude Lemaire
CSR de Chambly

Gilles Marion
CSR de Chambly

Ronald Poirier
CS de Saint-Hyacinthe

François Thivierge
CS des Découvreurs

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Astrid Gagnon
Agente de développement pédagogique
en arts appliqués

Soutien technique

Marc Lemieux
Conseiller en formation

Édition électronique

Lucie Bédard
Services de publicatique enr.

Coordination

Anatole Ouellet
Responsable du Secteur arts appliqués

Révision linguistique

Sous la responsabilité des
Services linguistiques du ministère

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

Premier bloc

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DE LA PROFESSION ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION	21
MODULE 2 : BASES DE LA COULEUR	25
MODULE 3 : TRACÉS GÉOMÉTRIQUES ET PROJECTIONS ORTHOGONALES	29
MODULE 4 : LECTURE DE PLANS DE CONSTRUCTION	33
MODULE 5 : RÉALISATION DE CROQUIS	37
MODULE 6 : MATÉRIAUX	41
MODULE 7 : MEUBLES ET ACCESSOIRES	45
MODULE 8 : DÉCORATION INTÉRIEURE RÉSIDENTIELLE : PROJET SIMPLE	49
MODULE 9 : PROJET SIMPLE DE VITRINE	55

Deuxième bloc

MODULE 10 : MAQUETTE	61
MODULE 11 : PROBLÈMES RELATIFS À LA COULEUR	65

MODULE 12 : TECHNIQUES DE PEINTURE	69
MODULE 13 : FABRICATION D'ÉLÉMENTS DE DÉCOR	75
MODULE 14 : DESSIN TECHNIQUE : PERSPECTIVE	81
MODULE 15 : PROJET DE VENTE EN DÉCORATION INTÉRIEURE	85
MODULE 16 : ÉTALAGE INTÉRIEUR	91
MODULE 17 : INITIATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (1 ^{er} STAGE)	97

Troisième bloc

MODULE 18 : GESTION D'UN DOSSIER	101
MODULE 19 : INITIATION AU DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR	105
MODULE 20 : MANNEQUINS	111
MODULE 21 : TECHNIQUES D'ÉCLAIRAGE	115
MODULE 22 : TECHNIQUES D'HABILLAGE DE PORTES ET FENÊTRES	119
MODULE 23 : PRÉSENTATION VISUELLE : MÉDIAS	123
MODULE 24 : DÉCORATION INTÉRIEURE RÉSIDENTIELLE : PROJET COMPLEXE	129
MODULE 25 : PROJET COMPLEXE DE VITRINE	135

Quatrième bloc

MODULE 26 : TECHNIQUES DE LETTRAGE ET DE REPRODUCTION GRAPHIQUE	141
MODULE 27 : RELATIONS INTERPERSONNELLES AU TRAVAIL	145
MODULE 28 : UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'UN EMPLOI	151
MODULE 29 : AMÉNAGEMENT D'UNE PETITE BOUTIQUE	155
MODULE 30 : PROJET DE STAND D'EXPOSITION	161
MODULE 31 : AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE PROFESSIONNEL	167
MODULE 32 : INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (2 ^e STAGE)	173

Tableaux

TABLEAU I : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II : MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN DÉCORATION INTÉRIEURE ET ÉTALAGE	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Décoration intérieure et étalage* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1 800 heures; de ce nombre, 870 heures sont consacrées à l'acquisition

de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 930 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 32 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif. Les modules sont organisés en 4 blocs de 450 heures chacun.

Le programme comprend cinq parties. La quatre premières, d'intérêt général, présentent une vue d'ensemble du projet de formation. La première partie synthétise, sous forme de tableau, toutes les informations essentielles. La deuxième définit les buts de la formation, la troisième les compétences visées et la quatrième, les objectifs généraux. La cinquième partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 32
Durée en heures : 1800
Valeur en unités : 120

Décoration Intérieure et étalage
Codes du programme : SIMCA : QZU -005
SESAME : 5005

SIMCA	SESAME	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
QBK 182	477-011	1. Situation au regard de la profession et de la démarche de formation	15	1
QBK 183	477-023	2. Bases de la couleur	45	3
QBK 184	477-032	3. Tracés géométriques et projections orthogonales	30	2
QBK 185	477-042	4. Lecture de plans de construction	30	2
QBK 186	477-053	5. Réalisation de croquis	45	3
QBK 187	477-066	6. Matériaux	90	6
QBK 188	477-074	7. Meubles et accessoires	60	4
QBK 189	477-086	8. Décoration intérieure résidentielle : projet simple	90	6
QBL 181	477-093	9. Projet simple de vitrine	45	3
QBL 182	477-103	10. Maquette	45	3
QBL 183	477-114	11. Problèmes relatifs à la couleur	60	4
QBL 184	477-122	12. Techniques de peinture	30	2
QBL 185	477-135	13. Fabrication d'éléments de décor	75	5
QBL 186	477-144	14. Dessin technique : perspective	60	4
QBL 187	477-155	15. Projet de vente en décoration intérieure	75	5
QBL 188	477-163	16. Étalage intérieur	45	3
QBL 189	477-174	17. Initiation au marché du travail (1 ^{er} stage)	60	4
QBM 181	477-182	18. Gestion d'un dossier	30	2
QBM 182	477-194	19. Initiation au dessin assisté par ordinateur	60	4
QBM 183	477-203	20. Mannequins	45	3
QBM 184	477-212	21. Techniques d'éclairage	30	2
QBM 185	477-222	22. Techniques d'habillage de portes et fenêtres	30	2
QBM 186	477-233	23. Présentation visuelle : médias	45	3
QBM 187	477-248	24. Décoration intérieure résidentielle : projet complexe	120	8
QBM 188	477-256	25. Projet complexe de vitrine	90	6
QBM 189	477-265	26. Techniques de lettrage et de reproduction graphique	75	5
QBN 181	477-274	27. Relations interpersonnelles au travail	60	4
QBN 182	477-282	28. Utilisation de moyens de recherche d'un emploi	30	2
QBN 183	477-294	29. Aménagement d'une petite boutique	60	4
QBN 184	477-305	30. Projet de stand d'exposition	75	5
QBN 185	477-314	31. Aménagement d'un bureau de professionnel	60	4
QBN 186	477-326	32. Intégration au marché du travail (2 ^e stage)	90	6

TABEAU I

* Quinze heures valent une unité.

... Chaque bloc de 450 heures est séparé par un pointillé.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en Décoration intérieure et étalage.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Décoration intérieure et étalage* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement et avec une performance acceptable, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches de base et les activités inhérentes aux métiers d'aide-étalagiste, d'étalagiste, de décorateur-vendeur ou de décoratrice-vendeuse et de conseiller ou de conseillère en aménagement intérieur.
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans le cadre du travail en favorisant :
 - l'apprentissage et la maîtrise des techniques de travail nécessaires à la conception et à la réalisation de projets simples de décoration intérieure et d'étalage;
 - l'acquisition des connaissances relatives aux couleurs, aux textures, à la lumière, aux éléments de composition et d'harmonisation des formes et des couleurs, aux éléments d'aménagement de l'espace;
 - le développement du souci d'efficacité et de rentabilité relativement à l'organisation et à la planification méthodique du travail ainsi qu'à la gestion des dossiers;
 - l'acquisition des notions de gestion d'un dossier et de recherche d'information;
 - le développement de la capacité de résoudre une problématique donnée en faisant preuve de créativité, d'originalité et d'un esprit innovateur;
 - le développement de la capacité de communiquer adéquatement dans le cadre de l'exercice des métiers concernés;

- le développement du souci de l'éthique professionnelle lors de l'exercice du métier;
- le développement du respect des critères de performances propres à la conception et à la réalisation de projets simples de décoration intérieures et de présentation visuelle.

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- lui permettre de connaître l'ensemble des conditions entourant l'exercice du métier : la nature des entreprises, les spécialités, les conditions de travail, les perspectives d'emploi, etc.;
- lui permettre de prendre conscience, dès le début de la formation, des exigences de l'exercice du métier de décorateur ou de décoratrice et d'étalagiste à son niveau d'intégration au marché du travail;
- lui permettre de développer des habitudes de travail appropriées aux contraintes de l'exercice du métier;
- lui permettre de se sensibiliser aux possibilités de l'entrepreneuriat, de connaître les mécanismes de lancement d'une entreprise;
- lui permettre de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que travailleur ou travailleuse;
- lui permettre d'harmoniser ses intérêts et son tempérament avec les divers types de travail, les différents projets et entreprises et les diverses sphères d'activité.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne

- lui permettre d'acquérir l'autonomie nécessaire à l'exercice du métier : assumer des responsabilités, prendre des décisions, etc.;
- lui permettre de développer la capacité d'apprendre de façon autonome : recherche d'information, utilisation de références techniques,

prise de notes de cours, établissement de ses besoins de formation;

- lui permettre d'acquérir des méthodes rigoureuses de travail : recherche d'information, planification du travail, préparation de fiches techniques, détermination d'une procédure de résolution de problèmes;
- lui permettre de développer sa créativité : choisir entre diverses possibilités, proposer des solutions de rechange;
- lui permettre de développer sa compréhension des principes sous-jacents aux techniques utilisées;
- lui permettre de développer son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- lui permettre d'acquérir une formation de base relativement polyvalente;
- lui permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi et même à la création de son propre emploi;
- lui permettre de développer des attitudes positives face au changement : les nouvelles technologies, les nouveaux matériaux, etc.;
- lui permettre d'acquérir une vision générale de l'exercice du métier ainsi que des métiers connexes;
- lui permettre d'acquérir une vision globale des industries de la décoration intérieure et de l'étalage.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Décoration intérieure et étalage*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compé-

tence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ($\bigcirc$) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION DÉCORATION INTÉRIEURE ET ÉTALAGE			OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)													COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)													TOTAUX						
					Cueillir l'ensemble des données relatives au projet	Concevoir le projet	Préparer les plans et les devis prélimi- naires	Présenter les propositions pour fin d'acceptation	S'approprier les données d'un projet conçu par une tierce personne	Planifier l'ensemble des travaux	Préparer la réalisation du projet	Assurer la supervision du déroulement des travaux	Réaliser la présentation visuelle	Assurer la finition des travaux	Modifier certains éléments de la présen- tation visuelle	Faire le bilan des travaux effectués	Assurer le service après-vente	Agencer un ensemble de couleurs	Réaliser des tracés géométriques et des projections orthogonales	Lire des plans d'architecture	Réaliser des croquis	Choisir les matériaux en fonction de la réalisation d'un projet	Agencer des ensembles de meubles et d'accessoires	Réaliser la maquette d'un projet	Résoudre des problèmes relatifs à la couleur	Appliquer diverses techniques de pein- ture, de recouvrement au stuc et au papier peint	Fabriquer des éléments de décor	Réaliser des perspectives en dessin technique	Gérer le dossier d'un projet	Réaliser des dessins assistés par ordinateur	Appliquer les techniques relatives à l'uti- lisation de mannequins	Déterminer l'éclairage approprié pour un projet donné	Appliquer des techniques d'habillage de portes et de fenêtres	Appliquer les techniques de base en lettrage et en reproduction graphique	Etablir des relations interpersonnelles au plan du travail	Utiliser des moyens de recherche d'un emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS
NUMÉROS	NUMÉROS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T	h											2	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	18	19	20	21	22	26	27	28				
	DURÉE														45	30	30	45	90	60	45	60	30	75	60	30	60	45	30	30	75	60	30		930		
1	Situation au regard de la profession et de la démarche de formation	S	15	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○			
8	Réaliser un projet simple en décoration intérieure résidentielle	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△		△		△	●	●	●	○	●	●	○	○															
9	Réaliser un projet simple de vitrine	C	45	▲	▲	▲	▲	△		▲		▲		△	●	●	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
15	Réaliser un projet en tant que conseiller vendeur en décoration intérieure	C	75	▲	▲	△	▲		△		△		△		●	●	●	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		○	○		○		
16	Réaliser un projet d'étalage commercial en surface intérieure	C	45	▲	▲	▲	▲	△		▲		▲	▲	△	●	●	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
17	Amorcer la pratique du métier (premier stage)	S	60	△	△	△	△		△		△		△		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
23	Réaliser un projet de présentation visuelle destinée aux médias	C	45	△	△	△	△	▲	▲	▲		▲	▲	△	●	●	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
24	Réaliser un projet complexe en décoration intérieure résidentielle	C	120	▲	▲	▲	▲		▲		△		△		●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
25	Réaliser un projet de complexe de vitrine	C	90	▲	▲	▲	▲	△		▲		▲	▲	△	●	●	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
29	Réaliser un projet d'aménagement d'une petite boutique	C	60	▲	▲	▲	▲		▲		△		△		●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
30	Réaliser un projet de stand d'exposition	C	75	▲	▲	▲	▲	▲		▲		▲	▲	△	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
31	Aménagement d'un bureau de profes- sionnel	C	60	▲	▲	▲	▲		▲		△		△		●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
32	S'intégrer progressivement au milieu de travail (deuxième page)	S	90	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
NOMBRE D'OBJECTIFS			13																																	32	
DURÉE DE LA FORMATION				870																																1800	

T: Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières
 et le processus
 Entre les compétences générales
 et les compétences particulières

BLOCS

1
2
3
4

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Décoration intérieure et étalage* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences de base lui permettant d'exécuter les tâches relatives à la décoration intérieure

- Réaliser un projet simple en décoration intérieure résidentielle.
- Réaliser un projet en tant que décorateur-vendeur.
- Réaliser un projet complexe en décoration intérieure résidentielle.
- Réaliser un projet d'aménagement d'un bureau de professionnel.
- Réaliser un projet d'aménagement d'une petite boutique.

Développer chez l'élève les compétences de base lui permettant d'exécuter les tâches relatives à l'étalage

- Réaliser un projet d'étalage intérieur.
- Réaliser un projet simple d'étalage de vitrine.
- Réaliser un projet de présentation visuelle destinée aux médias.
- Réaliser un projet de stand d'exposition.
- Réaliser un projet complexe d'étalage de vitrine.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à son intégration au milieu scolaire ainsi qu'au marché du travail

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- S'initier à la pratique du métier (1^{er} stage).
- S'intégrer progressivement au marché du travail (2^e stage).

- Établir des relations interpersonnelles sur le plan du travail.
- Utiliser des moyens de recherche d'un emploi.

Développer chez l'élève les compétences lui permettant d'agencer des couleurs et des éléments de décor.

- Agencer un ensemble de couleurs.
- Choisir les matériaux en fonction de la réalisation d'un projet.
- Agencer des meubles et des accessoires.
- Utiliser des techniques d'habillage de portes et de fenêtres.
- Résoudre des problèmes relatifs à la couleur.

Développer chez l'élève les compétences lui permettant de lire des plans et des dessins techniques, de faire la représentation graphique d'un projet ainsi que de réaliser certains travaux de base en lettrage et en reproduction graphique.

- Lire des plans.
- Réaliser des tracés géométriques et des projections orthogonales.
- Réaliser des croquis.
- Réaliser des perspectives en dessin technique.
- Réaliser la maquette d'un projet.
- Utiliser les techniques de base du lettrage et de la reproduction graphique.
- Réaliser des dessins à l'aide d'un ordinateur.

Développer chez l'élève la maîtrise des techniques de base lui permettant de réaliser des tâches liées à la décoration intérieure et à l'étalage.

- Choisir l'éclairage convenant à un projet donné.
- Utiliser les techniques relatives à l'utilisation de mannequins.
- Utiliser les outils manuels et électriques.

- Utiliser diverses techniques de peinture, d'enduction de stuc et de pose de papier peint.
- Fabriquer des éléments de décor.

Développer chez l'élève la maîtrise des techniques de vente, de recherche d'information et de gestion de dossier.

- Utiliser des techniques qui font appel à la créativité pour résoudre des problèmes.

- Utiliser des techniques de vente.
- Se documenter sur une thématique pour un projet donné.
- Gérer le dossier d'un projet.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DE LA PROFESSION ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

Codes : SIMCA : QBK 182
SESAME : 477 - 011

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec la réalité du métier ainsi qu'avec les divers types d'entreprises de ce secteur.
- Comprendre la démarche de formation.
- Confirmer ou infirmer son choix d'orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur les caractéristiques du marché du travail en décoration intérieure et en étalage : milieux de travail potentiels (types d'entreprises produits), perspectives d'emploi et rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidats et des candidates (visites, entrevues ou examens de documents, etc.).
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi au cours de visites, d'entrevues ou grâce à l'examen de documents : tâches, conditions de travail ou ambiance de travail, critères d'évaluation de la performance, droits et responsabilités des travailleurs et des travailleuses.
- Présenter des données recueillies, au cours d'une rencontre de groupe, et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer ce métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Visiter diverses entreprises et recueillir des informations en ce qui a trait à leur mode d'organisation, aux attentes de l'employeur, etc.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier après ces visites.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Visiter l'atelier de l'école et discuter des éléments suivants : les types de systèmes, les locaux, les laboratoires, les modules d'apprentissage, les mesures de santé et de sécurité à respecter, etc.
- Discuter des liens de pertinence existant entre les principaux éléments du programme de formation et divers aspects de la réalité de l'exercice du métier.

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Préciser ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts pour l'exercice du métier et la formation en décoration intérieure et en étalage.
- Évaluer son choix d'orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Disponibilité des documents d'information : programme d'études, rapports d'analyse de situation de travail et autres documents pertinents.
- Participation de représentants ou de représentantes de l'industrie capables de présenter la profession dans son ensemble.
- Participation de responsables de la formation chargés de présenter le contenu du programme de façon claire, ainsi que les exigences de la profession de façon réaliste.
- Présence d'un soutien approprié lors des recherches, des visites et des discussions.
- Disponibilité de l'atelier école, des locaux, des laboratoires, etc.
- Disponibilité d'une liste d'entreprises où travaillent d'anciens étudiants et d'anciennes étudiantes en tant qu'employés ou employées ou encore comme propriétaires.
- Présence d'un service d'orientation visant à permettre à l'élève qui hésite, relativement à son orientation professionnelle, de trouver l'information et l'aide dont il ou elle a besoin.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprimer convenablement sa perception du métier lors d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- PHASE 2 :
- Donner son opinion au regard de quelques exigences liées à la pratique du métier.
 - Faire un examen sérieux des documents déposés.
 - Écouter attentivement les explications.
 - Exprimer convenablement sa perception du programme de formation lors d'une rencontre de groupe.
- PHASE 3 :
- Produire un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses intérêts et de ses aptitudes;
 - des explications sur son orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés.
 - Discuter de son orientation professionnelle avec l'enseignant ou l'enseignante.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur le métier :

1. Recueillir des informations sur le métier.
2. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
3. Distinguer entre tâche et fonction.
4. Donner le sens de «*qualifications requises préalablement à l'entrée sur le marché du travail*».
5. Donner les principales règles pour discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation et implication dans la démarche :

6. Distinguer entre habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances requises pour pratiquer un métier.
7. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation et confirmation de son orientation :

8. Distinguer entre goûts, aptitudes et intérêts.
9. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

Avant d'entreprendre l'ensemble des activités :

10. Être réceptif aux informations relatives au métier et à la formation.
11. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

MODULE 2 : BASES DE LA COULEUR

Codes : SIMCA : QBK 183
SESAME : 477 - 023

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
agencer des couleurs
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Travaux réalisés à partir de consignes de divers types :
 - présentation à l'élève par l'enseignant ou l'enseignante d'échantillons de couleur;
 - mise en situation où l'élève aura à choisir des éléments couleurs à partir d'une série d'échantillons (peinture, céramique, tissus, tapis, papier peint, etc.).
- Travaux réalisés à l'aide de gouaches, de crayons de couleur ou d'échantillons de matériaux divers fournis par l'enseignant ou l'enseignante.
- Sans l'aide d'outils de référence.
- Il est suggéré d'utiliser les couleurs de référence suivantes : le rouge magenta, le bleu cyan, le jaune cadmium pour les primaires, le noir, le blanc et le gris pour les tons.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes.
- Qualité du rendu des couleurs.
- Agencement des couleurs respectant les règles de l'art.
- Propreté des travaux.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Réaliser un cercle chromatique selon le modèle de Chevreul.
- B. Réaliser les harmonies chromatiques complémentaires à l'aide d'échantillons de couleur.
- C. Réaliser une harmonie monochromatique.
- D. Juxtaposer au dégradé précédent (voir C) les deux méridiens avoisinants ainsi que les dix teintes parallèles correspondantes.
- E. Agencer un ensemble de couleurs chaudes ou froides.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence des trois couleurs primaires.
- Justesse dans la préparation des couleurs secondaires et tertiaires.
- Disposition logique des couleurs (respect du modèle de Chevreul).
- Précision et homogénéité des aplats.
- Propreté du travail.
- Présence des six harmonies.
- Accord parfait des couleurs.
- Reproduction fidèle de la couleur de base.
- Qualité du dégradé:
 - dix teintes différentes (ajout de blanc ou de noir à la couleur de base);
 - intervalles d'intensité réguliers.
- Choix approprié des deux couleurs avoisinantes.
- Rendu fidèle des teintes.
- Intervalles d'intensité réguliers.
- Respect des harmonies chaudes ou froides.
- Inclusion d'une couleur frontière.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser un cercle chromatique selon le modèle de Chevreul (A) :

1. Expliquer le phénomène de la couleur.
2. Décrire le phénomène de la perception de la couleur.
3. Distinguer la dimension objective de la dimension subjective du phénomène de perception de la couleur.
4. Distinguer les caractéristiques ainsi que les propriétés des gouaches, des peintures acryliques et des peintures à l'huile.
5. Décrire les différentes techniques de travail de la gouache ainsi que les outils utilisés.
6. Appliquer les techniques de travail de base de la gouache.
7. Expliquer la théorie de construction du cercle chromatique de Chevreul.
8. Énumérer les rouges, les bleus et les jaunes utilisés comme couleurs génératrices.
9. Énumérer les synonymes des couleurs ternaires.
10. Situer sur le cercle chromatique les douze couleurs de Chevreul.
11. Préparer les couleurs binaires et ternaires.

Avant d'apprendre à réaliser les harmonies chromatiques complémentaires à l'aide d'échantillons de couleurs (B) :

Avant d'apprendre à juxtaposer au dégradé précédent les deux méridiens avoisinants ainsi que les dix tonalités parallèles correspondantes (C) :

12. Définir le concept d'harmonie chromatique complémentaire.

Avant d'apprendre à réaliser une harmonie monochromatique (D) :

13. Définir le concept d'harmonie monochromatique.
14. Composer une couleur rehaussée.
15. Composer une couleur rabattue.

Avant d'apprendre à agencer un ensemble de couleurs chaudes ou froides (E) :

16. Reconnaître les couleurs chaudes.
17. Reconnaître les couleurs froides.
18. Reconnaître les couleurs frontières.
19. Situer sur le cercle chromatique les couleurs chaudes, les couleurs froides ainsi que les couleurs frontières.

MODULE 3 : TRACÉS GÉOMÉTRIQUES ET PROJECTIONS ORTHOGONALES

Codes : SIMCA : QBK 184
SESAME : 477 - 032

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des tracés géométriques et des projections orthogonales
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Travaux réalisés à partir des consignes de l'enseignant ou de l'enseignante sans l'utilisation de références.
- Projections orthogonales réalisées à partir de formes géométriques illustrées en perspective (dessins cotés) et dont les surfaces sont irrégulières.
- À l'aide des instruments de dessin nécessaires.
- Limite de temps pour la réalisation des divers travaux.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité et propreté des tracés ainsi que de la présentation générale des dessins.
- Maîtrise des techniques d'utilisation des instruments de dessin.
- Respect du temps alloué.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reproduire les différents tracés conventionnels.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reproduction adéquate des tracés contours, moyens et de construction :
- calibrage approprié des traits;
 - reconnaissance des catégories de mines correspondantes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Reproduire les lignes conventionnelles.
- C. Construire des formes polygonales planes de trois à huit côtés.
- D. Construire des courbes.
- E. Dessiner un objet (vues conventionnelles).

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation de la nomenclature appropriée.
- Calibrage approprié.
- Respect des étapes de construction des formes.
- Utilisation des tracés appropriés.
- Respect des étapes de construction :
 - d'un arc tangent à deux droites;
 - d'un arc tangent à deux arcs;
 - d'une ellipse.
- Utilisation des tracés appropriés.
- Utilisation adéquate du compas.
- Utilisation adéquate de la ligne 45 degrés.
- Conformité de l'objet suivant les différentes vues :
 - plan;
 - profil;
 - élévation.
- Respect de l'échelle déterminée.
- Utilisation des tracés et des lignes appropriés.
- Qualité de la disposition des vues sur le papier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reproduire les différents tracés conventionnels (A) :

1. Énumérer l'ensemble des instruments de dessin nécessaires au traçage de lignes droites.
2. Utiliser un crayon automatique de façon à obtenir une ligne uniforme tout en respectant l'angle du crayon par rapport au té.
3. Distinguer les différents tracés communément utilisés en dessin technique.

Avant d'apprendre à reproduire les lignes conventionnelles (B) :

4. Décrire la fonction de lignes conventionnelles utilisées en dessin technique.

Avant d'apprendre à construire des formes polygonales de trois à huit côtés (C) :

5. Utiliser un compas et un rapporteur d'angles.
6. Dessiner des parallèles en position oblique par glissement des équerres.
7. Subdiviser un segment en parties égales.
8. Tracer une perpendiculaire à une droite ou à un point donné à l'aide d'une équerre et d'un compas.
9. Dissecter une droite et un angle.
10. Distinguer les formes polygonales planes de trois à huit côtés en termes de caractéristiques et de méthode de construction.

Avant d'apprendre à construire des courbes (D) :

11. Définir les composantes d'un cercle.
12. Dissecter un arc de cercle.
13. Tracer des lignes courbes à l'aide d'un pistolet.
14. Définir et tracer une sécante ainsi qu'une tangente.
15. Définir l'ellipse et en décrire la méthode de construction.

Avant d'apprendre à dessiner les vues conventionnelles et auxiliaires d'un objet (E) :

16. Interpréter les unités de mesure du système impérial et du système métrique.
17. Lire les différentes échelles de mesures impériales et métriques.
18. Visualiser les différentes vues d'un objet illustré en perspective.
19. Dessiner les vues d'un objet sur une feuille de papier à dessin en tenant compte des normes d'espacement.
20. Coter et letter des projections orthogonales.

MODULE 4 : LECTURE DE PLANS DE CONSTRUCTION

Codes : SIMCA : QBK 185
SESAME : 477 - 042

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
lire des plans de construction
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir du jeu de plans d'une résidence, d'une surface commerciale ou de diverses pièces, au choix de l'enseignant ou de l'enseignante.
- À partir d'illustrations, photos, perspectives et jeux de plans de pièce, localisation des éléments d'une pièce, du plan à la pièce réelle et vice versa.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse de l'interprétation de l'ensemble des informations contenues dans un jeu de plan :
- lignes;
- symboles;
- cotes.
- Indication exacte de la situation de certains éléments d'architecture d'une pièce.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Distinguer les différents éléments composant un jeu de plans architecturaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification exacte des éléments suivants :
- plans de structure;
 - plans des servitudes : électricité, plomberie, chauffage et climatisation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Décrire l'ensemble des informations contenues dans les divers cartouches d'un jeu de plans.
- C. Interpréter les lignes conventionnelles du plan.
- D. Interpréter les symboles des principaux éléments de structure d'une résidence ou d'une surface commerciale, de ses servitudes et de ses principaux éléments intégrés.
- E. Interpréter l'ensemble des conventions relatives aux mesures (cotes) inscrites sur un plan.
- F. Indiquer sur un plan des éléments d'architecture réels d'une pièce.
- G. Indiquer à l'intérieur d'une pièce réelle certains éléments d'architecture représentés sur un plan.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description juste des informations suivantes :
 - l'échelle;
 - le titre;
 - l'ensemble des références.
- Interprétation exacte de l'ensemble des lignes conventionnelles.
- Interprétation exacte des symboles relatifs :
 - à la structure;
 - aux ouvertures;
 - aux matériaux;
 - aux installations électriques, de plomberie, de chauffage, de ventilation;
 - aux divers accessoires: vanités, comptoirs, etc.
- Interprétation exacte de l'ensemble des cotes relatives à une pièce donnée :
 - dimensions de la pièce;
 - dimensions de ses ouvertures;
 - dimensions des éléments intégrés.
- Indication exacte de la situation des éléments sur le plan.
- Indication exacte de la situation des éléments à l'intérieur de la pièce.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à distinguer les différents éléments composant un jeu de plans de construction (A) :

1. Décrire les formes de classement de plans les plus couramment utilisés.
2. Distinguer un plan de construction d'un plan de structure et d'un plan de servitudes.

Avant d'apprendre à décrire l'ensemble des informations contenues dans les divers cartouches d'un jeu de plans (B) :

3. Énumérer les principales catégories d'informations contenues à l'intérieur du cartouche d'un plan.
4. Expliquer l'importance des informations contenues à l'intérieur du cartouche d'un plan.
5. Interpréter les différentes échelles de mesure généralement utilisées sur un plan.
6. Orienter un plan en référence à la flèche nord de ce même plan.

Avant d'apprendre à interpréter les lignes conventionnelles du plan (C) :

7. Énumérer les principaux types de traits utilisés sur un plan.
8. Décrire les utilisations possibles du trait très fort et des divers types de traits forts.
9. Décrire les utilisations possibles des divers types de traits moyens et de traits fins.

Avant d'apprendre à interpréter les symboles des principaux éléments de structure d'une résidence ou d'un établissement, de ses servitudes et de ses principaux éléments intégrés (D) :

10. Distinguer les principaux éléments graphiques du dessin d'un objet.
11. Distinguer les différentes sortes de dessins selon le type de représentation graphique d'un objet.
12. Distinguer les vues classiques rencontrées sur les dessins ainsi que les vues auxiliaires.
13. Reconnaître les différentes sortes de dessins en coupe utilisés sur les plans d'un immeuble.
14. Reconnaître les représentations graphiques des différents matériaux et éléments utilisés en construction.
15. Interpréter les diverses conventions du dessin technique.
16. Énumérer les différents types de murs, de plafonds et de planchers utilisés sur les plans de construction.
17. Décrire à partir des plans de construction les surfaces de planchers des pièces selon la nature de l'édifice et selon leurs utilisations.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

18. Énumérer les principaux éléments d'une installation électrique simple.
19. Énumérer les principaux éléments d'une installation de plomberie simple.
20. Énumérer les principaux éléments d'un système de chauffage et de ventilation simple.

Avant d'apprendre à interpréter l'ensemble des conventions relatives aux mesures (cotes) inscrites sur un plan (E) :

21. Distinguer les principales méthodes de cotation.

Avant d'apprendre à indiquer sur un plan des éléments réels de construction d'une pièce (F) :

Avant d'apprendre à indiquer à l'intérieur d'une pièce certains éléments de construction représentés sur un plan (G) :

22. Sélectionner dans un jeu de plans la section correspondant à une pièce donnée et au type d'élément de construction devant être indiqué.
23. Orienter un plan en fonction de l'orientation d'une pièce donnée.

MODULE 5 : RÉALISATION DE CROQUIS

Codes : SIMCA : QBK 186
SESAME : 477 - 053

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des croquis
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Les croquis d'observation ainsi que ceux réalisés de mémoire se feront à partir d'objets, de sujets ou de pièces désignés par l'enseignant ou l'enseignante.
- Les croquis illustrant un projet d'étalage et de décoration intérieure seront réalisés à partir d'une description des principaux éléments du projet (matériaux utilisés, dimensions, sources de lumière, etc.), d'un plan d'aménagement de plancher de ce projet et des consignes transmises par l'enseignant ou l'enseignante.
- La description des éléments de ce projet devra être suffisamment explicite pour que ces éléments soient facilement imaginés par l'élève.
- À partir du matériel de dessin nécessaire.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité de la mise en pages des croquis.
- Qualité des croquis :
 - représentation relativement conforme du modèle observé ou décrit;
 - lignes précises, nettes et de valeur appropriée (tonalité des lignes);
 - croquis épuré (absence de lignes et de détails superflus).
- Rapidité d'exécution.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Réaliser le croquis d'observation d'un objet, d'un sujet ou d'une pièce donnée.

- B. Réaliser de mémoire le croquis d'observation d'un objet, d'un sujet ou d'une pièce donnée.

- C. Réaliser un croquis illustrant un projet d'étalage.

- D. Réaliser un croquis illustrant un projet de décoration intérieure.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des consignes quant au point d'observation.
- Respect des proportions.
- Respect du caractère et des formes.
- Rendu approprié des textures, des volumes, des zones d'ombre et de lumière, de la perspective.
- Présence des lignes essentielles, sans détail superflu.

- Ressemblance au modèle de référence.
- Respect des consignes quant au point d'observation.
- Respect des proportions.
- Respect du caractère et des formes.
- Rendu approprié des textures, des volumes, des zones d'ombre et de lumière, de la perspective.
- Présence des lignes essentielles, sans détail superflu.

- Croquis représentatif des données de la problématique et du plan d'aménagement de plancher.
- Respect des consignes quant au point d'observation.
- Qualité de la composition :
 - proportion des formes et des masses;
 - rendu des motifs, des textures et des surfaces réfléchissantes.

- Croquis représentatif des données de la problématique et du plan d'aménagement de plancher.
- Respect des consignes quant au point d'observation.
- Qualité de la composition :
 - proportion des formes et des masses;
 - rendu de la perspective;
 - rendu des zones d'éclairage;
 - rendu des motifs, des textures et des surfaces réfléchissantes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser le croquis d'observation d'un objet, d'un sujet ou d'une pièce donnée (A) :

1. Définir le concept «croquis d'observation».
2. Interpréter le langage des traits, des lignes et des formes généralement utilisées pour les croquis.
3. Distinguer les caractéristiques ainsi que les propriétés des principaux médiums utilisés en dessin.
4. Réaliser des traits, des lignes et des formes à l'aide de différents médiums.
5. Reproduire à main levée différentes textures, différents contrastes, différents effets d'ombre et de lumière, différents motifs.
6. Évaluer visuellement la pertinence des lignes utilisées dans un croquis au regard du sujet ou de l'objet dessiné ainsi que du rendu recherché.
7. Planifier la disposition du croquis sur la feuille à dessin.
8. Déterminer le point de vue de l'observateur ainsi que la distance entre ce dernier et l'objet ou le sujet à dessiner.
9. Évaluer à distance les proportions d'un objet ou d'un sujet.
10. Décrire les principales caractéristiques d'un objet ou d'un sujet à la suite de l'observation attentive de ces derniers.
11. Reconnaître les lignes dominantes et représentatives d'un sujet ou d'un objet.

Avant d'apprendre à réaliser de mémoire le croquis d'un objet, d'un sujet ou d'une pièce donnée (B) :

12. Évaluer de mémoire les proportions d'un modèle.
13. Énumérer de mémoire les principales caractéristiques d'un objet, d'un sujet ou d'une pièce observée préalablement.
14. Déterminer un point d'observation imaginaire de l'objet, du sujet ou de la pièce.

Avant d'apprendre à réaliser un croquis illustrant un projet d'étalage simple (C) :

Avant d'apprendre à réaliser un croquis illustrant un projet de décoration intérieure simple (D) :

15. Dessiner à main levée des objets ou des sujets à partir de leur description écrite ou verbale.
16. Analyser, préalablement à la réalisation d'un croquis, les données d'une description d'un projet d'étalage ou de décoration intérieure ainsi que le plan d'aménagement de plancher correspondant.
17. Évaluer la conformité du croquis d'un projet d'étalage ou de décoration intérieure avec les données de la description et du plan d'aménagement de plancher correspondants.

MODULE 6 : MATÉRIAUX

Codes : SIMCA : QBK 187
SESAME : 477- 066

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
choisir des matériaux en fonction de la réalisation d'un projet
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de devis et de plans décrivant les principales données de deux projets à réaliser, c'est-à-dire un en décoration intérieure et un en étalage.
- L'élève pourra se référer à l'inventaire de matériaux à l'école, à tous les catalogues et échantillons disponibles.
- À l'aide d'annuaires téléphoniques ou de fichiers existants de fournisseurs.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Énumération des principales sources d'information appropriées à la réalisation de projets donnés.
- Description détaillée des propriétés des principaux matériaux utilisables.
- Pertinence des critères de sélection des matériaux.
- Qualité de la sélection :
 - respect de la nature et des spécifications des projets;
 - sélection avantageuse par rapport à d'autres sélections possibles.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Analyser les données des projets.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Collecte complète et précise des informations suivantes :
 - nature du projet;
 - dimensions et spécifications.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Déterminer les catégories de matériaux nécessaires à la réalisation des projets.

C. Consulter les différentes sources d'information.

D. Sélectionner les matériaux souhaitables et justifier ces choix.

E. Calculer les quantités de matériaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination des principaux critères de sélection des matériaux : utilisation, propriétés recherchées, spécifications.
- Présélection des principales catégories de matériaux.

- Consultation des sources d'information appropriées.
- Présélection de matériaux possibles.
- Description des principales propriétés de ces matériaux :
 - utilisation possible;
 - durabilité;
 - entretien;
 - santé et sécurité;
 - esthétique;
 - coûts et disponibilité.

- Respect des données des projets.
- Clarté des explications démontrant l'avantage d'utiliser les matériaux retenus parmi tous les matériaux possibles.

- Exactitude du calcul des quantités.
- Évaluation des pertes anticipées.

CHAMP D'APPLICATION

- S'applique aux principes matériaux de recouvrement de murs, de plancher, de meubles (peinture, papiers peints, céramique, tissus, etc.) ainsi qu'aux principaux matériaux de fabrication de décors d'étalage incluant la quincaillerie d'étalage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données des projets (A) :

1. Déterminer les variables devant être considérées lors de l'analyse des données d'un projet.

Avant d'apprendre à déterminer les catégories de matériaux nécessaires à la réalisation des projets (B) :

2. Distinguer les propriétés des grandes catégories de matériaux de construction (de type résidentiel, commercial, industriel ou autres).
3. Différencier les principaux types de bois et leurs produits dérivés d'après leurs caractéristiques, leurs propriétés et les utilisations possibles en matière d'étalage et de décoration intérieure.
4. Différencier les principaux types de produits, papiers et cartons d'après leurs caractéristiques, leurs propriétés et les utilisations qu'on peut en faire.
5. Différencier les principaux matériaux dérivés de différents métaux qui sont utilisés en décoration intérieure et en étalage.
6. Différencier les principaux matériaux de plastique ainsi que les composites d'après leurs caractéristiques, leurs propriétés et les utilisations qu'on peut en faire.
7. Différencier les principaux produits de céramique d'après leurs caractéristiques, leurs propriétés et les utilisations qu'on peut en faire.
8. Différencier les principaux produits et sous-produits de la pierre d'après leurs caractéristiques, leurs propriétés et les utilisations qu'on peut en faire.
9. Différencier les principaux tissus utilisés en décoration intérieure et en étalage d'après leurs propriétés et leurs caractéristiques.
10. Différencier les principaux types de revêtements de sol utilisés en décoration intérieure et en étalage.
11. Décrire les caractéristiques, les propriétés et les principales utilisations des matériaux à effets spéciaux.
12. Décrire les principaux éléments de quincaillerie d'étalage ainsi que les utilisations qu'on peut en faire.
13. Décrire les principaux éléments de quincaillerie de décoration intérieure ainsi que les utilisations qu'on peut en faire.
14. Décrire les principaux accessoires de salle de bains.
15. Décrire les principaux accessoires de cuisine.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à consulter les diverses sources d'information (C) :

16. Énumérer les principales sources d'information relatives aux matériaux.
17. Décrire la nature des informations disponibles selon la source d'information consultée ainsi que le type de présentation de ces informations.
18. Déterminer une procédure méthodique de consultation des diverses sources d'information relatives aux matériaux.

Avant d'apprendre à sélectionner les matériaux appropriés et justifier ces choix (D) :

Avant d'apprendre à calculer les quantités et les coûts des matériaux (E) :

19. Déterminer les critères permettant de sélectionner les matériaux les plus appropriés parmi les matériaux possibles.

MODULE 7 : MEUBLES ET ACCESSOIRES

Codes : SIMCA : QBK 188
SESAME : 477 - 074

Durée : 60

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
agencer des meubles et des accessoires
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de trois mises en situation théoriques où sont décrits les éléments suivants :
 - principales caractéristiques de la demande des clients ou des clientes (goûts, usages prévus, habitudes de vie, budget);
 - description de la ou des pièces concernées;
 - description, pour chacune des mises en situation, de meubles ou d'accessoires existants et devant être conservés.
- À partir de tous les éléments descriptifs nécessaires : plans, croquis, photos, meubles et accessoires réels.
- À l'aide de toute la documentation nécessaire : catalogues, revues, encyclopédies du meuble, banque de photos, échantillons de recouvrement.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des techniques d'analyse des données relatives aux diverses mises en situation.
- Maîtrise des techniques de recherche d'information.
- Respect des principes d'agencement de meubles et d'accessoires.
- Clarté et pertinence des explications justifiant les agencements proposés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser l'ensemble des données des diverses mises en situation.
- B. Déterminer les paramètres de référence nécessaires à la sélection des meubles et des accessoires.
- C. Consulter les diverses sources d'information relatives aux meubles et aux accessoires.
- D. Sélectionner les meubles et les accessoires.
- E. Préparer une fiche descriptive des meubles et des accessoires sélectionnés.
- F. Présenter les principaux arguments justifiant les sélections.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Organisation des données par catégories :
 - caractéristiques des clients ou des clientes;
 - caractéristiques des pièces;
 - caractéristiques des meubles et des accessoires existants.
- Établissement des principaux paramètres :
 - couleurs dominantes;
 - styles dominants;
 - principaux usages, etc.
 - caractéristiques des éléments existants.
- Énumération des principales sources d'information pertinentes aux diverses mises en situation.
- Qualité des sélections :
 - harmonie des styles;
 - harmonie des dimensions, des formes et des lignes;
 - harmonie des couleurs;
 - harmonie des textures;
 - qualité de la fabrication;
 - respect des principaux paramètres retenus;
 - satisfaction des clients ou des clientes.
- Description des éléments suivants :
 - entreprise fournissant meubles et accessoires;
 - prix et garanties;
 - caractéristiques (style, matériaux, entretien);
 - photos des meubles et des accessoires.
- Pertinence des liens établis entre :
 - les meubles et les accessoires;
 - les éléments sélectionnés et les principaux paramètres retenus.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser l'ensemble des données des diverses mises en situation (A) :

Avant d'apprendre à déterminer les paramètres de référence nécessaires à la sélection des meubles et des accessoires (B) :

1. Nommer les principales catégories de meubles ainsi que les parties qui les composent.
2. Décrire les principaux styles de meubles.
3. Expliquer les origines historiques de ces principaux styles de meubles.
4. Décrire l'évolution de ces styles à travers le temps ainsi que leur influence sur le meuble contemporain.
5. Décrire les caractéristiques des meubles des principaux dessinateurs contemporains et retracer les sources dont ils s'inspirent.
6. Reconnaître le style d'un meuble.
7. Déterminer une méthode d'organisation et d'analyse de données relatives à un projet d'agencement de meubles et d'accessoires.

Avant d'apprendre à consulter les diverses sources d'information relatives aux meubles et aux accessoires (C) :

8. Énumérer les principaux fournisseurs de différents types de meubles et d'accessoires.
9. Se procurer l'ensemble de la documentation relative à divers types de meubles et d'accessoires.

Avant d'apprendre à sélectionner les meubles et les accessoires (D) :

10. Évaluer l'harmonie des styles, des dimensions, des formes et des lignes d'un ensemble de meubles et d'accessoires.
11. Évaluer l'harmonie des couleurs et des textures d'un ensemble de meubles et d'accessoires.
12. Évaluer la qualité de la fabrication d'un meuble donné.
13. Déterminer les critères qui permettront d'évaluer la pertinence d'une sélection de meubles et d'accessoires au regard d'un projet de décoration particulier.
14. Dessiner à l'échelle la plan de la ou des pièces devant être meublées.

Avant d'apprendre à préparer une fiche descriptive des meubles et des accessoires sélectionnés (E) :

15. Énumérer les principales catégories d'informations devant être contenues sur une fiche descriptive.
16. Déterminer un format de présentation matérielle d'une fiche descriptive

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à présenter les principaux arguments justifiant les sélections (F) :

17. Établir les traits communs entre les meubles et les accessoires sélectionnés d'une part, et les principaux paramètres du projet de décoration d'autre part.
18. Faire preuve de respect et de tact envers le client ou la cliente lors de la présentation des meubles et des accessoires.
19. Établir les traits de l'ergonomie dont il faut tenir compte lors de certaines sélections de meubles et d'accessoires.

MODULE 8 : DÉCORATION INTÉRIEURE RÉSIDENTIELLE : PROJET SIMPLE

Codes : SIMCA : QBK 189
SESAME : 477 - 086

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet simple de décoration intérieure résidentielle
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Projet de décoration d'une pièce fermée excluant cuisine et salle de bains.
- À partir d'un dossier décrivant l'ensemble :
 - des données subjectives de la demande : fonction de la pièce, goûts de la clientèle, attentes relatives aux meubles et aux accessoires, etc.
 - des données objectives de la demande : dimensions de la pièce, orientation de la pièce, fenestration, meubles et accessoires devant être intégrés au projet, budget, etc.
- Le calcul des coûts de la main-d'oeuvre se fera à partir d'une proposition de coûts normalisés.
- À l'aide des échantillons, des catalogues, des normes architecturales, du mobilier nécessaires.
- À l'aide des matériaux nécessaires : crayons, feuilles quadrillées, ciseaux, colle.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité de la communication avec la clientèle (en simulation)
- Qualité du projet soumis :
 - respect des données initiales;
 - satisfaction du client ou de la cliente.
- Respect de l'ordre de grandeur de l'enveloppe budgétaire.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser les données objectives et subjectives du dossier.
- B. Réaliser des esquisses du plan d'aménagement des pièces.
- C. Sélectionner et intégrer au plan d'aménagement l'ensemble des éléments d'ameublement des pièces.
- D. Déterminer l'harmonie de couleurs (coloration) dans laquelle sera réalisé le projet.
- E. Expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise.
- F. Préparer l'estimation finale des coûts de réalisation du projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description, étape par étape, du processus de réalisation d'un tel projet.
- Sélection préliminaire des fournisseurs en fonction des données du projet :
 - attentes du client;
 - dimensions de la pièce;
 - budget.
- Préparation de trois à quatre esquisses en plan des diverses pièces.
- Esquisses réalisées à l'échelle (sur feuille quadrillée).
- Respect des données de la demande.
- Sélection des éléments mobiles et intégrés appropriés aux données du projet.
- Qualité du plan d'aménagement (avec élévations) :
 - à l'échelle;
 - respect des principes d'aménagement.
- Choix approprié des matériaux.
- Choix approprié des accessoires de décoration et d'éclairage.
- Qualité de l'agencement des couleurs et des matériaux.
- Respect des données du projet.
- Qualité du montage des échantillons de couleurs.
- Calcul approximatif des quantités et des coûts des matériaux.
- Clarté et pertinence des éléments de justification de la proposition.
- Corrections ou modifications appropriées à la proposition de base.
- Présence des éléments suivants :
 - quantité précise des matériaux requis;
 - coût exact des matériaux;
 - coût exact de la main-d'oeuvre.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- G. Déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes du projet ainsi que le délai.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Évaluation des délais de livraison des commandes.
- Évaluation de la disponibilité des sous-traitants ainsi que la durée des travaux.
- Séquence logique des travaux.
- Estimation réaliste du délai nécessaire pour la réalisation du projet.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données objectives et subjectives du dossier (A) :

1. Décrire les caractéristiques d'un projet simple de décoration intérieure résidentielle.
2. Énumérer les principales données objectives et subjectives à recueillir du client ou de la cliente.
3. Structurer une entrevue avec un client ou une cliente relativement à un projet de décoration intérieure résidentielle.
4. Adopter une attitude d'écoute attentive lors d'une rencontre avec un client ou une cliente.
5. S'informer des attentes du client ou de la cliente.
6. Colliger l'ensemble des données objectives nécessaires à la réalisation du projet.
7. Bien comptabiliser le temps investi à la conception et à la réalisation du projet.

Avant d'apprendre à réaliser des esquisses du plan d'aménagement des pièces (B) :

8. Énumérer l'ensemble des éléments devant être considérés lors de la réalisation d'une esquisse.
9. Déterminer l'échelle numérique appropriée à la réalisation du plan d'aménagement du projet, avec les élévations.
10. Reconnaître les différents symboles nécessaires à la réalisation d'une esquisse.

Avant d'apprendre à sélectionner et à intégrer au plan d'aménagement l'ensemble des éléments d'ameublement des pièces (C) :

11. Consulter le cahier des normes de la fabrication du mobilier.
12. Consulter les catalogues de meubles et les fiches techniques correspondantes des principaux manufacturiers et fournisseurs.
13. Déterminer des critères de sélection d'éléments mobiles et intégrés en tenant compte des caractéristiques de fabrication, d'utilisation et d'entretien de ceux-ci.
14. Expliquer les principes d'aménagement et de décoration.

Avant d'apprendre à déterminer l'harmonie de couleurs (coloration) dans laquelle sera réalisé le projet (D) :

15. Énumérer l'ensemble des éléments d'une pièce devant être considérés lors du choix de l'harmonie de couleurs (coloration).
16. Consulter diverses sources d'information relatives à l'habillage des fenêtres, au recouvrement de surfaces, au recouvrement de meubles ainsi qu'à l'éclairage.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

17. Choisir pour un projet d'aménagement une harmonie de couleurs qui permette de tenir compte de l'ensemble des données d'une demande.
18. Planifier un montage d'échantillons de couleurs.
19. Recourir à une méthode de calcul rapide des quantités de matériaux nécessaires et des coûts relatifs à la réalisation d'un projet.

Avant d'apprendre à expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise (E) :

20. Préparer les arguments permettant de justifier la proposition.
21. Adopter une attitude réceptive et respectueuse envers le client ou la cliente.
22. Tenir compte des commentaires du client ou de la cliente au moment de modifier la proposition.
23. Expliquer la nature des changements apportés au concept de base.
24. S'assurer de la satisfaction du client ou de la cliente.

Avant d'apprendre à préparer l'estimation finale des coûts de réalisation du projet (F) :

25. Consulter diverses sources d'information ainsi que diverses personnes-ressources pour l'estimation des coûts d'un projet.

Avant d'apprendre à déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes du projet ainsi que le délai (G) :

26. S'informer du délai de livraison des divers éléments nécessaires à la réalisation du projet.
27. S'informer de la disponibilité des sous-traitants et de la durée approximative des travaux qu'ils auront à réaliser.
28. Évaluer la logique du déroulement des étapes de réalisation d'un projet.

MODULE 9 : PROJET SIMPLE DE VITRINE

Codes : SIMCA : QBL 181
SESAME : 477 - 093

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet simple de vitrine
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'une mise en situation simulant la demande d'un client ou d'une cliente quant au projet à réaliser.
- Un projet simple comprend les éléments suivants :
 - vitrine de petite dimension, à aire fermée;
 - travaux réalisés à partir des éléments de décor déjà existants (éléments d'infrastructure);
 - projet n'entraînant pas l'utilisation de mannequins;
 - mise en valeur de petits objets : bijoux, lunettes, produits de beauté, etc.
- Un temps précis devra être déterminé pour la réalisation du projet.
- À l'aide des outils, des matériaux et des matières premières nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise les principales techniques de travail :
 - réalisation de croquis;
 - organisation de son travail;
 - préparation des lieux et des matériaux.
- Qualité finale de la vitrine :
 - équilibre entre l'aspect fonctionnel et l'aspect esthétique;
 - respect des données de la demande initiale.
- Respect du temps alloué et du budget prédéterminé.
- Respect des principes d'hygiène et de sécurité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser les données de la demande du client ou de la cliente.
- B. Réaliser des croquis des différentes possibilités de présentation visuelle.
- C. Établir la liste des matériaux nécessaires à la réalisation de la proposition.
- D. Présenter la proposition et en justifier le choix des éléments.
- E. Conclure une entente avec le client ou la cliente quant à la proposition.
- F. Préparer la réalisation du projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Résumé des principaux éléments de la demande : attentes du client ou de la cliente, clientèle visée, nature des produits, dimensions de la vitrine, budget et temps alloués.
- Sélection préliminaire de la marchandise.
- Présentation schématique de trois versions du projet.
- Qualité des croquis (plans sommaires) :
 - répartition des masses, des formes et des lignes;
 - mise en évidence du point central des compositions (centre visuel);
 - mise en évidence des principaux éléments accessoires à la présentation.
- Liste complète.
- Respect des contraintes budgétaires.
- Estimation approximative des quantités.
- Clarté et pertinence de la proposition :
 - avantages de chacune des propositions;
 - liens établis avec l'ensemble des données de la demande.
- Pertinence des corrections apportées à la proposition choisie.
- Sélection définitive de la marchandise.
- Préparation adéquate des lieux :
 - élimination des éléments inutiles;
 - propreté de la vitrine.
- Préparation adéquate de l'ensemble des outils et des matériaux nécessaires.
- Souci d'efficacité et de sécurité.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

G. Réaliser les présentations visuelles.

H. Évaluer la qualité du travail fini.

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Maîtrise des techniques de travail.
- Respect de l'intégrité des marchandises utilisées.
- Respect des données du problème initial.
- Mise en valeur de la marchandise.
- Qualité esthétique de la présentation :
 - harmonie des couleurs, des styles, équilibre, visibilité, unité, etc.
- Satisfaction du client ou de la cliente.

- Détermination de critères d'évaluation appropriés.
- Justesse de l'évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données de la demande du client ou de la cliente (A) :

1. Décrire le rôle de la vitrine dans le domaine de la publicité.
2. Distinguer les caractéristiques des divers types de vitrines selon leur emplacement et selon le type de clientèle à laquelle elles s'adressent.
3. Dresser la liste des mesures nécessaires à la réalisation d'une vitrine.
4. Décrire l'ensemble des éléments de construction d'un emplacement en fonction de la réalisation d'une vitrine.
5. Déterminer des critères de sélection de la marchandise devant être exposée en vitrine.
6. Adopter une attitude d'écoute attentive lors d'une rencontre avec le client ou la cliente.
7. Interroger le client ou la cliente afin de bien cerner ses attentes concernant la vitrine.
8. Résumer les principales données relatives à la demande du client ou de la cliente.

Avant d'apprendre à réaliser des croquis des différentes possibilités de présentation visuelle (B) :

9. Consulter les différentes sources d'information appropriées.
10. Décrire les principales caractéristiques des consommateurs composant la clientèle cible.
11. Décrire le concept global d'une vitrine ainsi que le but poursuivi par l'adoption d'un tel concept.
12. Se soucier d'utiliser le plus judicieusement possible le budget alloué.
13. Planifier la réalisation des travaux en fonction des échéances prévues.
14. Appliquer les principes de la composition visuelle.
15. Expliquer les principes d'utilisation des zones dites passives et de celles dites actives dans un espace donné.
16. Réaliser des dessins à l'échelle des divers concepts de vitrine retenus.
17. Réaliser des croquis en perspective à partir des dessins à l'échelle réalisés précédemment.
18. Évaluer le degré de fidélité des croquis réalisés au regard des concepts de vitrine devant être illustrés.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à établir la liste des matériaux nécessaires à la réalisation de la proposition (C) :

19. Décrire l'effet visuel de divers matériaux et de leur texture.
20. Sélectionner les matériaux appropriés à la mise en valeur de la marchandise à présenter.
21. Déterminer l'ensemble des éléments de décoration existants nécessaires à la réalisation d'une vitrine.
22. Déterminer la nature des modifications devant être apportées à des éléments de décoration existants.
23. Justifier les choix des éléments de décoration.

Avant d'apprendre à présenter la proposition et à en justifier le choix des éléments (D) :

24. Résumer l'ensemble des informations pertinentes à la présentation d'une proposition de vitrine.
25. Évaluer l'adéquation d'une proposition de vitrine au regard des données de la demande, des caractéristiques de la clientèle cible et du milieu ambiant.
26. Se soucier de communiquer ses idées clairement et avec conviction.

Avant d'apprendre à conclure une entente avec le client ou la cliente quant à la proposition (E) :

27. Se soucier d'exprimer clairement ses idées tout en respectant les réactions et les idées de l'interlocuteur ou de l'interlocutrice.
28. Se soucier d'harmoniser l'aspect esthétique d'une vitrine avec son aspect fonctionnel.

Avant d'apprendre à préparer la réalisation du projet (F) :

29. Déterminer de manière logique et efficace les étapes de réalisation de la vitrine.
30. S'assurer que les outils et les matériaux nécessaires sont disponibles.

Avant d'apprendre à réaliser la présentation visuelle (G) et à évaluer la qualité d'un travail fini (H) :

31. Déterminer l'ordre d'installation des différents éléments composant la vitrine.
32. Déterminer les critères d'évaluation de la qualité d'une vitrine.
33. Évaluer visuellement la qualité de composition d'une vitrine.
34. Faire preuve d'ouverture d'esprit vis-à-vis les critiques et les commentaires émis concernant une réalisation personnelle.

MODULE 10 : MAQUETTE

Codes : SIMCA : QBL 182
SESAME : 477 - 103

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser la maquette d'un projet
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de plans et devis, croquis, photos d'une pièce simple ou d'une vitrine :
 - pièce de 4 à 6 murs;
 - vitrine à aire fermée (3 murs et 1 vitre).
- À l'aide d'un certain nombre d'éléments déjà fabriqués : panneaux, plancher, panneaux murs, simili-mannequins, etc.
- À l'aide des outils (fusil à colle chaude, couteau à lames) et de matériaux de base nécessaires (cartons, échantillons divers, etc.).
- À partir des consignes déterminées relativement à l'échelle devant être utilisée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de l'échelle prédéterminée.
- Maîtrise des principales techniques de travail :
 - découpage;
 - assemblage.
- Qualité de la maquette :
 - conformité aux données de base;
 - économie des matériaux;
 - solidité et propreté.
- Respect de l'échéance.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Recueillir l'ensemble des données nécessaires à la réalisation de la maquette.
- B. Planifier la réalisation de la maquette.
- C. Découper et plier (s'il y a lieu) l'ensemble des éléments de la maquette.
- D. Assembler les divers éléments de la maquette.
- E. Inscrire les diverses indications relatives à la nature, à la couleur et à la texture des matériaux nécessaires à la réalisation du projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Relevé complet et précis des données suivantes :
 - dimensions de l'espace;
 - mesures des éléments : hauteur des murs, éléments fixes et mobiles, portes et fenêtres, etc.;
 - couleurs, matériaux, textures, etc.
- Exactitude des conversions de cotes à l'échelle prédéterminée.
- Choix des symboles appropriés.
- Détermination d'un ordre logique de découpage et d'assemblage des éléments de la maquette.
- Collecte de tous les matériaux, les outils et les matières premières nécessaires au travail.
- Préparation des patrons-papiers à l'échelle des éléments fixes et mobiles de la maquette.
- Précision des coupes à l'échelle.
- Utilisation appropriée des outils de coupe.
- Coupes en fonction du pliage.
- Maîtrise des techniques d'assemblage : insertions, collage, épinglage.
- Qualité de l'assemblage :
 - respect du plan;
 - propreté et solidité.
- Utilisation des symboles appropriés.
- Qualité du rendu : nature et texture des matériaux.
- Préparation d'échantillons relatifs aux matériaux des éléments fixes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à recueillir l'ensemble des données nécessaires à la réalisation de la maquette (A) :

1. Décrire l'utilité d'une maquette au regard de la réalisation d'un projet de décoration intérieure et d'étalage.
2. Analyser les plans et le devis relatifs à un projet de décoration intérieure ou d'étalage.

Avant d'apprendre à planifier la réalisation de la maquette (B) :

3. Dresser la liste des différents éléments qui composeront la maquette.
4. Convertir l'ensemble des cotes recueillies en fonction de l'échelle choisie.
5. Rassembler les outils et les matériaux nécessaires à la réalisation de la maquette.
6. Aménager son poste de travail.
7. Préparer les patrons papiers des éléments fixes et mobiles de la maquette.
8. Prévoir un ordre logique d'assemblage des éléments de la maquette.

Avant d'apprendre à découper et plier (s'il y a lieu) l'ensemble des éléments de la maquette (C) :

9. Utiliser avec parcimonie les matériaux utilisés pour la réalisation de la maquette.
10. Décrire les différentes techniques de coupe et de pliage des matériaux nécessaires à la réalisation d'une maquette.
11. Se soucier de la précision des coupes et des plis de la confection d'une maquette.

Avant d'apprendre à assembler les divers éléments de la maquette (D) :

12. Déterminer l'ordre d'assemblage des éléments de la maquette.
13. Appliquer diverses techniques d'insertion, de collage et d'épinglage d'éléments d'une maquette.
14. Se soucier de la propreté, de la solidité et du respect des données du plan lors de l'assemblage.

Avant d'apprendre à inscrire les diverses indications relatives à la nature, à la couleur et à la texture des matériaux nécessaires à la réalisation du projet (E) :

15. Reproduire diverses textures et divers symboles.
16. Déterminer les diverses indications devant paraître sur une maquette.
17. Préparer des échantillons de couleurs et de matériaux relatifs aux divers éléments de la maquette.
18. Dessiner sur les éléments de la maquette l'ensemble des lignes et des graphiques nécessaires.
19. S'assurer de la similitude entre la maquette et le projet représenté.

MODULE 11 : PROBLÈMES RELATIFS À LA COULEUR

Codes : SIMCA : QBL 183
SESAME : 477 - 114

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
résoudre des problèmes relatifs à la couleur
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'une série de problèmes soumis par l'enseignant ou l'enseignante. Ces problèmes peuvent être décrits, illustrés ou réels.
- À l'aide des matériaux nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes.
- Solutions appropriées aux problèmes soumis.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Produire des effets de contrastes de couleurs.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée lors de la définition des sept types de contrastes.
- Démonstration adéquate à l'aide d'échantillons de couleurs des sept types de contrastes.
- Description d'exemples d'utilisation de chacun des types de contrastes en décoration intérieure et en étalage.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Équilibrer par la couleur des volumes, des masses et des surfaces.
- C. Résoudre des problèmes relatifs à la couleur produits par l'effet de la lumière sur des surfaces de différentes textures.
- D. Associer un ensemble de couleurs à la création de divers types d'ambiances dans une pièce.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix pertinent des couleurs.
- Utilisation des couleurs selon les proportions appropriées à l'effet recherché.
- Choix approprié de l'emplacement des couleurs.
- Correction adéquate du problème soumis :
 - réduire un volume;
 - atténuer ou souligner un élément, etc.
- Reproduction relativement semblable d'une même couleur sur des surfaces de textures différentes.
- Considération de l'orientation des sources de lumière.
- Description juste des effets de la couleur sur les émotions et les comportements humains.
- Choix approprié des couleurs.
- Considération des éléments suivants :
 - fonction de la pièce;
 - orientation de la pièce
 - sources de lumière;
 - types et textures des matériaux utilisés;
 - disposition et couleur des meubles et des accessoires existants.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à produire des effets de contrastes de couleurs (A) :

1. Définir les sept types de contrastes de couleurs.
2. Distinguer les différents types de contrastes de couleur en soi.
3. Évaluer la valeur et la force d'expression des contrastes de la couleur en soi les uns par rapport aux autres, par rapport au noir et par rapport au blanc.
4. Expliquer comment le degré de luminosité de diverses couleurs en présence l'une de l'autre contribue à la valeur et à la force d'expression d'un contraste clair-obscur.
5. Percevoir les effets d'éloignement et de rapprochement de couleurs pâles au regard de couleurs foncées en référence à leur degré de luminosité.
6. Reconnaître un contraste de couleur chaud froid.
7. Percevoir les effets d'éloignement et de rapprochement ainsi que les effets de réchauffement et de refroidissement que produisent les couleurs chaudes et froides les unes sur les autres.
8. Distinguer les diverses possibilités de contrastes de couleurs complémentaires.
9. Distinguer les diverses possibilités de contrastes simultanés.
10. Évaluer visuellement l'effet, l'une sur l'autre, de deux couleurs complémentaires juxtaposées.
11. Évaluer l'incidence sur la perception de couleurs complémentaires du fait que celles-ci soient placées sur des fonds de couleurs différentes.
12. Percevoir des effets de simultanéité des couleurs.
13. Décrire certains moyens permettant d'éviter l'effet de simultanéité des couleurs.
14. Reconnaître un contraste de qualité.
15. Percevoir la différence de luminosité et de degré de pureté de couleurs de quantité égale.
16. Reconnaître un contraste de quantité.
17. Décrire les effets des rapports de transparence, d'opacité et de légèreté entre les couleurs.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à équilibrer par la couleur des volumes, des masses et des surfaces (B) :

18. Décrire les rapports fondamentaux existant entre les couleurs ainsi qu'entre celles-ci et le noir et le blanc.
19. Construire des accords harmonieux à deux, à trois, à quatre ou à six tons.
20. Expliquer comment l'expression de la forme et celle de la couleur doivent s'équilibrer et se soutenir l'une et l'autre.
21. Énumérer l'ensemble des facteurs dont dépend l'effet spatial d'une couleur.
22. Percevoir l'effet de profondeur produit par la juxtaposition ou la superposition de différentes couleurs sur des fonds différents.
23. Percevoir l'effet de profondeur produit par la variation des quantités de diverses couleurs.
24. Inverser l'effet de profondeur produit par deux couleurs en inversant leurs proportions.

Avant d'apprendre à résoudre des problèmes relatifs à la couleur produits par l'effet de la lumière sur des surfaces de différentes textures (C) :

25. Décrire divers types de problèmes relatifs à la couleur occasionnés par l'absorption ou la réflexion de la lumière sur des surfaces de textures différentes.
26. Décrire les caractéristiques de la lumière naturelle à différents moments de la journée en fonction de surfaces texturées.
27. Décrire les effets de diverses sources de lumière artificielle sur la couleur de surfaces de textures différentes.
28. Définir les variables dont il faut tenir compte lors de la résolution de problèmes relatifs à l'effet de la lumière sur la couleur de surfaces texturées.

Avant d'apprendre à associer un ensemble de couleurs à la création de divers types d'ambiance dans une pièce (D) :

29. Associer une couleur à un effet psychologique particulier, à une émotion particulière.
30. Décrire comment une couleur peut contribuer à la création d'effets statiques, dynamiques ou de flottement.
31. Énumérer les variables dont il faut tenir compte lors de la sélection de couleurs destinées à créer une ambiance particulière.

MODULE 12 : TECHNIQUES DE PEINTURE

**Codes : SIMCA : QBL 184
SESAME : 477 - 122**

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer diverses techniques de peinture, d'application de stuc et de pose de papier peint
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir des consignes de l'enseignant ou de l'enseignante. Les travaux pourront être réalisés à partir d'éléments de décor déjà fabriqués, en référence à des projets de décoration intérieure ou d'étalage.
- À l'aide des outils, des matériaux et des produits nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Choix des produits et des outils selon le type de projet à réaliser et selon le type de résultat escompté.
- Justesse des calculs relatifs aux quantités.
- Maîtrise des techniques de travail suivantes :
 - préparation des produits;
 - préparation des surfaces;
 - application de peinture en aplat;
 - application de peinture altérée et création d'illusion;
 - application de stuc et pose de papier peint.
- Dextérité manuelle.
- Rapidité d'exécution.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Choisir le ou les matériaux de recouvrement d'une surface.

B. Préparer les surfaces à recouvrir.

C. Appliquer une peinture de façon uniforme.

D. Créer divers effets en «altérant» une couleur.

E. Créer diverses illusions visuelles.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié au :
 - type de surface à traiter;
 - type d'effet recherché;
 - variables environnementales (éclairage, humidité, etc).
- Sélection complète des éléments nécessaires à :
 - la préparation de la surface;
 - l'apprêt de la surface;
 - la finition de la surface.
- Maîtrise des techniques suivantes :
 - nettoyage;
 - colmatage;
 - décapage;
 - sablage;
 - masquage.
- Maîtrise des techniques d'application de l'apprêt.
- Utilisation appropriée des techniques d'application suivantes :
 - au pinceau;
 - au rouleau;
 - au pistolet.
- Qualité de la finition :
 - uniformité de l'application;
 - précision du découpage;
 - absence de dégoulinades et d'empâtement.
- Utilisation adéquate des outils appropriés.
- Contrôle du geste.
- Qualité du travail :
 - préparation des produits;
 - application par étapes;
 - effet obtenu.
- Utilisation adéquate des outils appropriés.
- Contrôle du geste.
- Qualité du travail :
 - préparation des produits;
 - application par étapes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Poser du papier peint.

G. Appliquer du stuc.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Justesse du calcul des quantités de papier peint nécessaires.
- Qualité de la pose :
 - adhésion parfaite;
 - raccord précis des motifs;
 - respect de la verticalité;
 - précision et aspect économique de la découpe.
- Préparation adéquate du produit (consistance appropriée).
- Maîtrise des techniques d'application :
 - au pinceau;
 - au rouleau;
 - à la truelle;
 - au jet.
- Textures conformes aux consignes.
- Travail propre et soigné.
- S'assurer dans certains cas d'une ventilation adéquate ou port de masques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à choisir le ou les matériaux de recouvrement d'une surface (A) :

1. Distinguer les principaux types de recouvrement de surface utilisés en décoration intérieure et en étalage.
2. Décrire les matériaux nécessaires à la préparation, à l'apprêt et à la finition d'une surface, énumérer leurs propriétés et expliquer la façon de les utiliser. Identifier les risques à la santé et à la sécurité.
3. Déterminer les critères permettant de sélectionner le type de recouvrement approprié à une surface donnée.
4. Déterminer les critères permettant de sélectionner le type de recouvrement approprié à un effet recherché en particulier.
5. Évaluer la pertinence d'un choix de matériaux de recouvrement au regard d'une surface donnée et d'un effet recherché en particulier.

Avant d'apprendre à préparer les surfaces à recouvrir (B) :

6. Énumérer les outils ainsi que les matériaux nécessaires à la préparation de diverses surfaces.
7. Utiliser diverses techniques de nettoyage et de décapage de surfaces.
8. Utiliser diverses techniques de colmatage et de sablage d'une surface.
9. Travailler avec précision et avec soin lors du masquage de certains éléments d'une surface.
10. Justifier l'importance d'apprêter une surface de façon appropriée.
11. Repérer les sections d'une surface devant être préparées par une ou un spécialiste.

Avant d'apprendre à appliquer une peinture de façon uniforme (C) :

12. Décrire les propriétés des différents types de peinture ainsi que la façon de les appliquer.
13. Sélectionner les outils appropriés à l'application de diverses peintures sur diverses surfaces.
14. Évaluer la qualité d'une surface avant l'application de la peinture.
15. Maîtriser les gestes appropriés à l'application de peinture sur diverses surfaces.
16. Évaluer visuellement et au toucher la qualité de finition d'une surface peinte.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à créer divers effets en «altérant» une couleur (D) :

17. Énumérer les principales techniques permettant d'altérer une couleur afin de créer un effet recherché.
18. Pour chacune de ces techniques, décrire les outils et les matériaux nécessaires.
19. Pour chacune de ces techniques, énumérer dans l'ordre chronologique chacune des étapes du processus.
20. Pour chacune de ces techniques, préparer les divers produits et matériaux utilisés en fonction du résultat souhaité.
21. Pour chacune de ces techniques, maîtriser les gestes appropriés.

Avant d'apprendre à créer diverses illusions visuelles (E) :

22. S'informer des divers types d'illusions pouvant être créées à l'aide de peinture ainsi que les techniques de réalisation de celles-ci.
23. Sélectionner les outils, les matériaux et les produits nécessaires pour créer une illusion donnée.
24. Planifier l'ordre d'application des diverses couches de peinture nécessaires pour créer une illusion.
25. Maîtriser les techniques de travail permettant de créer des illusions.

Avant d'apprendre à poser du papier peint (F) :

26. Distinguer les divers types de papier peint.
27. Décrire les techniques de pose du papier peint ainsi que les outils appropriés à ce travail.
28. Planifier la pose du papier peint et organiser les lieux en conséquence.
29. Préparer les divers produits nécessaires à la pose du papier peint.
30. Évaluer l'état des surfaces à recouvrir.
31. Se soucier de respecter la verticalité et l'uniformité de la pose.
32. Se soucier de raccorder avec précision les motifs d'un papier peint.
33. Planifier la pose du papier peint de façon à minimiser les pertes de matériel.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer du stuc (G) :

34. Décrire les propriétés des différentes variétés de stuc et énumérer les caractéristiques liées à leur application.
35. Décrire le mode d'utilisation des outils pouvant servir à l'application.
36. Choisir la variété de stuc appropriée à une surface donnée et à la texture demandée.
37. Mettre en pratique les techniques de préparation d'une surface préalables à l'application du stuc.
38. Préparer les produits selon le mode suggéré et la consistance nécessaire.
39. Appliquer le stuc au pinceau, au rouleau et à la truelle.
40. Appliquer du stuc par pulvérisation.
41. Évaluer la qualité d'une surface sur laquelle du stuc a été appliqué.

MODULE 13 : FABRICATION D'ÉLÉMENTS DE DÉCOR

Codes : SIMCA : QBL 185
SESAME : 477 - 135

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
fabriquer des éléments de décor
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Travaux réalisés à partir de projets préconçus accompagnés du plan des éléments à fabriquer ainsi que des consignes nécessaires. Il est recommandé de soumettre à l'élève des projets lui permettant d'utiliser diverses techniques de fabrication d'éléments de décor ainsi que divers matériaux.
- À l'aide des outils, des matériaux et des matières premières nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des concepts soumis, des données des plans fournis et des consignes transmises.
- Organisation efficace des lieux de travail.
- Qualité des assemblages en fonction de l'utilisation prévue des divers éléments de décor.
- Éléments de décor prêts à être peints.
- Propreté des lieux.
- Maîtrise des techniques d'utilisation et d'entretien des différentes catégories d'outils.
- Respect des principes d'hygiène et de sécurité.
- Respect des délais alloués.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- A. Utiliser les techniques de travail du bois.

- Qualité des coupes :
 - respect des mesures et des angles de coupe;
 - précision des coupes.
- Choix approprié de la technique d'assemblage.
- Qualité de l'assemblage :
 - propreté;
 - finition;
 - solidité.

- B. Utiliser les techniques de travail des plastiques.**

- Maîtrise des techniques suivantes :
 - coupage - pliage - perçage;
 - moulage - assemblage.
- Considération des propriétés des matériaux lors des travaux.
- Qualité des travaux :
 - coupe précise, bien finie, sans éclat, sans brisure et sans chauffage;
 - plis propres, sans distorsion et sans brisure, angle approprié;
 - trous percés sans éclat, sans brisure et sans chauffage;
 - objet moulé conformément au modèle;
 - solidité de l'assemblage, qualité des joints et des ancrages.

- C. Utiliser les techniques de travail des matériaux de mousse de plastique, flexibles ou rigides.

- Maîtrise des techniques suivantes :
 - coupe - pliage - sculpture;
 - assemblage.
- Qualité des travaux :
 - coupe précise sans déchirure;
 - plis sans déchirure et sans gonflement;
 - sculpture conforme au modèle;
 - assemblage solide et conforme aux consignes.

- D. Utiliser les techniques de moulage au plâtre.**

- Préparation appropriée du moule et du plâtre.
- Démoulage soigné.
- Qualité de la finition de l'objet moulé.

- E. Utiliser les techniques de recouvrement d'éléments de décor.

- Préparation adéquate des surfaces.
- Maîtrise des techniques de travail selon le type de recouvrement utilisé et selon la forme de l'objet à recouvrir.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- F. Utiliser les techniques d'assemblage et de fixation d'éléments de décor de matériaux différents.

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Utilisation appropriée des éléments d'ancrage et de fixation.
- Solidité de l'assemblage selon les exigences du projet.
- Éléments d'ancrage, de fixation et d'assemblage non apparents.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les apprentissages relatifs à chacune des précisions :

1. Décrire le mode d'utilisation et d'entretien des principaux outils manuels et électriques utilisés en étalage et en décoration intérieure. Connaître les risques à la santé et la sécurité associés à l'utilisation de ces outils.
2. Prendre des mesures.
3. Percer différents matériaux.
4. Couper différents matériaux.
5. Plier différents matériaux.
6. Dégrossir différents matériaux.
7. Utiliser divers éléments d'assemblage.

Avant d'apprendre à utiliser les techniques de travail du bois (A) :

8. Déterminer les principales caractéristiques d'un élément de décor nécessitant l'utilisation de bois et sélectionner les types de pièces de bois appropriées.
9. Calculer les quantités de bois nécessaires à la fabrication d'éléments de décor.
10. Déterminer les techniques de coupe et d'assemblage des pièces selon le type de décor à construire.

Avant d'apprendre à utiliser les techniques de travail des plastiques (B) :

11. Sélectionner les types de plastiques nécessaires à la réalisation d'éléments de décor et calculer les quantités requises.
12. Décrire les différentes techniques de travail des plastiques.
13. Déterminer précisément le degré de chaleur approprié au travail des divers plastiques.
14. Déterminer la vitesse de rotation d'outils de coupe et de perçage selon le type de plastique travaillé.
15. Sélectionner les outils et les accessoires appropriés à la fabrication d'éléments de décor en plastique.
16. Ajuster les outils et les accessoires selon le type de plastique travaillé.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser les techniques de travail des matériaux de mousse de plastique, flexibles ou rigides (C) :

17. Sélectionner les matériaux de mousse plastique nécessaires à la réalisation d'éléments de décor et calculer les quantités requises.
18. Décrire les différentes techniques de travail selon le type de mousse plastique utilisé.
19. Sélectionner les outils nécessaires au travail des mousses de plastique.

Avant d'apprendre à utiliser les techniques de moulage au plâtre (D) :

20. Évaluer la consistance d'une préparation de plâtre.
21. Évaluer la solidité et l'étanchéité d'un moule.
22. Décrire les méthodes permettant de renforcer un moulage au plâtre.
23. Entretenir les outils et les accessoires nécessaires au travail du plâtre.
24. Tenir compte de la vitesse de réaction d'une préparation de plâtre en fonction des travaux de pose, de moulage et de façonnage.
25. Énumérer dans l'ordre chronologique les étapes d'application du plâtre.

Avant d'apprendre à utiliser les techniques de recouvrement d'éléments de décor (E) :

26. Tenir compte du facteur tension lors de la pose de matériel de recouvrement.
27. Sélectionner le mode de fixation du recouvrement en fonction de sa nature et de celle de l'élément à recouvrir.
28. Décrire la méthode de fixation des matériaux de recouvrement à motifs.
29. Décrire les diverses méthodes de rembourrage d'éléments de décor.
30. Évaluer la qualité de la finition d'un travail de recouvrement l'éléments de décor.
31. S'assurer de la propreté des travaux réalisés.

Avant d'apprendre à utiliser les techniques d'assemblage et de fixation d'éléments de décor de matériaux différents (F) :

32. Énumérer les principales méthodes d'assemblage ainsi que les différents systèmes de fixation d'éléments de décor.
33. Sélectionner les éléments de fixation selon les dimensions et le poids des éléments de décor.
34. Évaluer la qualité de l'assemblage d'éléments de décor.

MODULE 14 : DESSIN TECHNIQUE : PERSPECTIVE

Codes : SIMCA : QBL 186
SESAME : 477 - 144

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des perspectives en dessin technique
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- La construction des projections parallèles se fera à partir d'éléments d'aménagement (mobilier ou accessoires) soumis par l'enseignant ou l'enseignante.
- Les travaux de construction de perspective d'observation se feront à partir des plans et des éléments déjà réalisés à l'intérieur d'un projet d'aménagement d'une pièce.
- À l'aide des instruments de dessin et des matériaux fournis.
- Un temps précis sera déterminé pour la réalisation des divers travaux.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité et propreté des tracés ainsi que de la présentation générale des dessins.
- Maîtrise des méthodes de construction de perspectives :
 - axonométrique;
 - oblique;
 - d'observation.
- Respect du temps alloué.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Tracer les projections axonométriques et obliques d'un objet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Qualité des projections :
 - respect des angles de projection et des lignes parallèles;
 - reproduction de l'effet de profondeur dans l'espace.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Construire une perspective d'observation à un point de fuite.
- C. Construire une perspective d'observation à deux points de fuite.
- D. Dessiner les ombres d'un objet en perspective.
- E. Réaliser en perspective des grilles, angulaire et centrale, d'une pièce selon la méthode de la diagonale.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Représentation adéquate de la méthode suivie :
 - positionnement adéquat des vues, des points de fuite et du point de vue;
 - reproduction de l'effet de profondeur.
- Respect de l'échelle choisie.
- Représentation adéquate de la méthode suivie :
 - positionnement adéquat des vues, des points de fuite et du point de vue choisis;
 - reproduction de l'effet de profondeur dans l'espace.
- Respect de l'échelle choisie.
- Représentation graphique conforme à l'objet et au positionnement de la source lumineuse.
- Respect de l'échelle déterminée.
- Positionnement du ou des points de fuite conformément au point de vue.
- Division adéquate des unités de profondeur.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à tracer les projections axonométriques et obliques d'un objet (A) :

1. Distinguer les divers types de projections axonométriques.
2. Expliquer la méthode de construction de la projection isométrique et cavalière d'un objet.
3. Décrire les caractéristiques d'une projection oblique.
4. Expliquer la méthode de construction de la projection oblique d'un objet.

Avant d'apprendre à construire une perspective d'observation à un point de fuite (B) :

5. Définir la notion de perspective d'observation.
6. Distinguer le point de vue d'une perspective centrale de celui d'une perspective angulaire.
7. Discuter des différents points d'observation possibles d'une pièce.
8. Déterminer l'emplacement des principaux paramètres relatifs à la construction d'une perspective d'observation à un point de fuite.
9. Décrire la méthode de construction technique d'une perspective centrale.

Avant d'apprendre à construire une perspective d'observation à deux points de fuite (C) :

10. Déterminer l'emplacement des principaux paramètres relatifs à la construction d'une perspective d'observation à deux points de fuite.
11. Décrire la méthode de construction technique d'une perspective angulaire.

Avant d'apprendre à dessiner les ombres d'un objet en perspective (D) :

12. Visualiser l'effet d'ombre d'une source lumineuse sur un objet.
13. Expliquer la méthode de construction des ombres.

Avant d'apprendre à réaliser en perspective des grilles, angulaire et centrale, d'une pièce selon la méthode de la diagonale (E) :

14. Dessiner en perspective une pièce aménagée ou un étalage à l'aide des grilles, centrale et angulaire.
15. Déterminer la position des points de fuite en fonction d'un point de vue déterminé.
16. Choisir l'échelle d'une grille, angulaire ou centrale, en fonction d'un espace aménagé à dessiner et de l'effet recherché.
17. Indiquer la première unité de mesure de profondeur en fonction du plan d'aménagement de plancher d'un espace à représenter.

MODULE 15 : PROJET DE VENTE EN DÉCORATION INTÉRIEURE

Codes : SIMCA : QBL 187
SESAME : 477 - 155

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet en tant que décorateur-vendeur
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'une demande simulée où il est question de conseiller une cliente ou un client désireux de compléter l'aménagement et la décoration de sa résidence. Ceci peut nécessiter le choix de meubles et d'accessoires, de matériaux de recouvrement, d'éléments d'éclairage, etc.
- À partir d'un dossier présenté par le client ou la cliente (demande simulée) et pouvant inclure des photos des pièces de la résidence, les plans de la résidence, des échantillons de couleurs ou de tissus déjà utilisés par le client, etc.
- À l'intérieur d'une mise en situation simulant certaines des conditions de travail d'une boutique ou d'un magasin de décoration : définition des tâches et des responsabilités pertinentes, disponibilité de tous les catalogues et échantillons nécessaires, facilité d'accès à la «matériatèque» de l'école.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité de la communication avec la cliente ou le client (en simulation).
- Pertinence des suggestions formulées au client ou à la cliente en fonction des données objectives et subjectives de la demande :
 - fonction des pièces et des goûts de la clientèle;
 - meubles, accessoires et éléments existants;
 - budget et calendrier prévus.
- Facturation et bons de commande appropriés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir le client ou la cliente.

- B. Recueillir les informations relatives à la demande du client ou de la cliente.

- C. Préparer des propositions relatives à la demande.

- D. Présenter au client ou à la cliente les diverses propositions.

- E. Circonscrire le choix final du client ou de la cliente.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Apparence personnelle :
 - tenue générale;
 - propreté;
 - cordialité;
 - langage soigné.
- Qualité de la relation établie.

- Qualité de l'écoute.
- Reformulation sous forme de résumé des principales données de la demande originale.
- Pertinence des informations considérées manquant.
- Détermination précise des besoins du client ou de la cliente.

- Présélection appropriée des éléments suivants :
 - mobilier;
 - matériaux de recouvrement;
 - accessoires de décoration et d'éclairage.
- Préparation appropriée des cartons d'échantillons.
- Qualité de l'agencement des couleurs et des matériaux.
- Calcul approximatif des quantités et des coûts des matériaux.
- Identification des fournisseurs et fixation des délais de livraison.

- Clarté et pertinence des éléments de justification des propositions.
- Qualité d'écoute et tact vis-à-vis les réactions du client ou de la cliente.
- Préparation de contre-propositions pertinentes selon les réactions du client ou de la cliente.

- Liste complète des achats :
 - matériaux et objets divers;
 - quantités;
 - coûts.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Conclure l'entente.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation de la facture conformément aux règles de l'art :
 - description des articles;
 - numéro de série ou de commande;
 - exactitude des calculs;
 - coordonnées du client ou de la cliente.
- Explications claires au sujet :
 - des responsabilités de la boutique;
 - des garanties offertes;
 - des délais de livraison;
 - des modalités de paiement.
- Préparation appropriée des bons de commande nécessaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accueillir le client ou la cliente (A) :

1. Soigner son apparence personnelle.
2. Adopter une attitude accueillante et cordiale.
3. S'exprimer dans un langage soigné, précis et clair.
4. Respecter le temps nécessaire au client ou à la cliente pour découvrir les lieux et se familiariser avec la marchandise.
5. Offrir son aide au moment opportun et demeurer disponible même à distance.

Avant d'apprendre à recueillir les informations relatives à la demande du client ou de la cliente (B) :

6. Écouter attentivement et respectueusement l'exposé de la demande.
7. Déterminer une méthode de collecte des informations relatives à une demande et une façon de les consigner.
8. Reformuler les principales données de la demande du client ou de la cliente afin de vérifier si on a bien compris.
9. Indiquer la nature des informations manquantes.
10. Percevoir les goûts et certains traits de la personnalité d'un client ou d'une cliente.

Avant d'apprendre à préparer des propositions relatives à la demande (C) :

11. Analyser l'ensemble des données de la demande d'un client ou d'une cliente afin de déterminer les principales variables dont il faut tenir compte lors de la préparation de propositions.
12. Déterminer une méthode de présélection des éléments de décoration à proposer au client ou à la cliente.
13. Rassembler les matériaux nécessaires à la préparation de cartons d'échantillons.
14. Respecter les principes relatifs à l'agencement de couleurs et de matériaux.
15. Colliger l'ensemble des informations nécessaires au calcul des coûts, des quantités.
16. Évaluer les délais de livraison des marchandises selon le fournisseur et selon leur disponibilité.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à présenter au client ou à la cliente les diverses propositions (D) :

17. Préparer les arguments appropriés à la présentation des diverses propositions et suggestions.
18. Adopter une attitude de respect, faire preuve de souplesse et d'ouverture d'esprit vis-à-vis les réactions du client ou de la cliente lors de la présentation des propositions.

Avant d'apprendre à circonscrire le choix final du client ou de la cliente (E) :

19. Préparer une contre proposition appropriée aux réactions du client ou de la cliente.
20. Se soucier de l'importance de clairement délimiter le choix final du client ou de la cliente.

Avant d'apprendre à conclure l'entente (F) :

21. Préparer la ou les factures correspondant aux divers achats ainsi que les bons de commande nécessaires.
22. Analyser l'ensemble des informations relatives aux garanties, aux responsabilités du magasin, aux délais de livraison et aux modalités de paiement.
23. Effectuer une recherche de crédit pour un client donné.
24. Expliquer à un client ou à une cliente les principaux éléments d'une garantie et d'un contrat de vente.
25. S'informer des principales lois se rapportant à la vente et à la protection du consommateur dans les domaines de la décoration intérieure et de l'étalage.
26. Contrôler les entrées de marchandises ainsi qu'un inventaire existant.
27. Établir le bilan des ventes d'une journée.
28. S'informer des principaux éléments d'une mise en marché efficace.

MODULE 16 : ÉTALAGE INTÉRIEUR

Codes : SIMCA : QBL 188
SESAME : 477 - 163

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet d'étalage intérieur
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'une mise en situation simulant une rencontre avec une supérieure ou un supérieur immédiat. Un projet complexe implique les éléments suivants :
 - un espace de présentation intérieure à aire ouverte d'environ 25 pieds carrés;
 - projet nécessitant la fabrication d'éléments de décoration et possiblement l'utilisation de mannequins;
 - mise en valeur d'objets de moyenne dimension : meubles, vêtements, accessoires, etc.;
 - mise en valeur d'objets dans le contexte d'une thématique donnée.
- Un délai précis devra être déterminé pour la réalisation du projet.
- À l'aide des outils, des matériaux et des matières premières nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des principales techniques de travail :
 - réalisation d'un croquis;
 - planification des travaux;
 - fabrication de décor et préparation de mannequin (s'il y a lieu).
- Qualité de présentation finale :
 - équilibre entre l'aspect fonctionnel et l'aspect esthétique;
 - respect des données de la demande et du thème.
- Respect du temps alloué et des contraintes budgétaires.
- Respect des principes d'hygiène et de sécurité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Colliger l'ensemble des données relatives au projet.

- B. Effectuer une recherche relative à la thématique donnée.

- C. Concevoir le projet et en réaliser le croquis.

- D. Planifier la réalisation des travaux.

- E. Présenter la proposition et en justifier les éléments.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Collecte complète des données objectives :
 - nature de la marchandise;
 - thématique;
 - caractéristiques des lieux;
 - stratégies commerciales;
 - contraintes de temps et d'argent.
- Collecte complète des données subjectives :
 - attentes du client;
 - idées et valeurs devant être véhiculées.

- Association des éléments suivants au thème :
 - principales idées et valeurs;
 - choix des matériaux et des couleurs (décor);
 - choix des marchandises et des accessoires;
 - style de composition associé au thème.
- Rigueur et méthode de la recherche.

- Conception respectant les principales données objectives, subjectives et relatives à la thématique.
- Qualité du croquis :
 - représentation des principaux éléments du projet;
 - respect des proportions;
 - inscription des cotes (mesures ou dimensions) nécessaires.
- Qualités esthétiques du concept.

- Établissement de l'ordre chronologique de réalisation des principales étapes du projet.
- Détermination de l'ensemble des matériaux et des éléments nécessaires.
- Estimation réaliste des coûts de production.

- Pertinence du choix des éléments de la proposition et des coûts.
- Pertinence des liens établis entre les éléments de la demande et les caractéristiques du projet.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Préparer les matériaux et les éléments de décoration du projet.

G. Réaliser la présentation visuelle du projet.

H. Évaluer la qualité du travail fini.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Souci de l'efficacité et de la sécurité lors de la réalisation des travaux de préparation.
- Maîtrise des techniques de travail nécessaires :
 - préparation de mannequins;
 - fabrication de décors; etc.
- Respect des spécifications du devis relativement aux matériaux :
 - nature;
 - dimensions; etc.
- Préparation adéquate des lieux.
- Maîtrise des techniques de travail.
- Respect de l'intégrité des marchandises utilisées.
- Respect des données du problème initial.
- Mise en valeur de la marchandise et respect du thème.
- Qualité esthétique de la présentation.
- Satisfaction du client.
- Détermination de critères d'évaluation appropriés.
- Justesse de l'évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à colliger l'ensemble des données relatives au projet (A) :

1. Définir les principaux éléments de la terminologie relative à la réalisation de projets d'étalage intérieur.
2. Déterminer une méthodologie permettant de structurer de façon systématique les données relatives à un projet d'étalage.
3. Évaluer si l'ensemble des informations contenues dans un dossier sont complètes et pertinentes.

Avant d'apprendre à effectuer une recherche relative à thématique donnée (B) :

4. Énumérer les principales variables dont il faut tenir compte lors d'une recherche sur un thème donné.
5. Déterminer les sources d'information devant être consultées pour une telle recherche.
6. Respecter l'unité de la thématique générale retenue pour le plan d'aménagement de plancher.

Avant d'apprendre à concevoir le projet et à en réaliser le croquis (C) :

7. Déterminer l'ensemble des contraintes relatives à la marchandise et à l'espace de présentation devant être considérées lors de la conception de la présentation.
8. Effectuer la sélection finale de la marchandise devant être présentée.
9. Équilibrer l'aspect fonctionnel et l'aspect esthétique lors de la conception d'une présentation visuelle.

Avant d'apprendre à planifier la réalisation des travaux (D) :

10. Énumérer dans l'ordre chronologique les opérations nécessaires à la réalisation du projet.
11. Évaluer la durée des travaux.
12. Lister l'ensemble des matériaux nécessaires à la réalisation du projet et évaluer les quantités ainsi que les coûts associés.

Avant d'apprendre à présenter la proposition et à en justifier les éléments (E) :

13. Organiser l'ensemble des éléments du dossier à présenter.
14. Résumer les arguments clés relatifs à la présentation d'une proposition.
15. Adopter une attitude confiante et faire preuve de tact lors de la présentation verbale de la proposition.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer les matériaux et les éléments de décoration du projet (F) et à réaliser la présentation visuelle du projet (G) :

16. Vérifier l'inventaire des matériaux existants.
17. Préparer les bons de commande nécessaires à l'achat des matériaux manquants.
18. Aménager adéquatement les lieux du travail.

Avant d'apprendre à évaluer la qualité du travail fini (H) :

19. Déterminer les critères d'évaluation de la qualité du travail réalisé.
20. Déterminer les correctifs mineurs pouvant améliorer la présentation.

MODULE 17 : INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (1^{er} STAGE)

Codes : SIMCA : QBL 189
SESAME : 477 - 174

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
pratiquer le métier

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Apprendre à distinguer les diverses sphères d'activité en décoration intérieure et en étalage.
- Se familiariser avec divers milieux de travail possibles, leur organisation, leurs méthodes de travail.
- Établir un bilan des acquis de formation au regard des exigences de la réalité observée.
- Amorcer une réflexion sur ses centres d'intérêts au regard de son arrivée sur le marché du travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le stage

- S'informer sur les objectifs du stage ainsi que sur les modalités de son déroulement.
- S'informer sur les modalités d'utilisation des divers instruments d'observation : grilles d'observation, questionnaires, etc.

PHASE 2 : Observation en entreprise

- Visiter divers milieux de travail et s'informer sur les diverses tâches qui y sont accomplies ainsi que sur les diverses fonctions qui y sont exercées.
- Colliger les informations relatives à l'organisation de ces entreprises : les différentes unités administratives et leur fonction au sein de l'entreprise, l'organisation de ces unités, les gens y travaillant ainsi que leurs diverses responsabilités, les relations qui existent entre ces unités.
- Observer les divers procédés ainsi que les diverses techniques de travail utilisés dans ces entreprises.
- Observer des rencontres entre des gens de métier et la clientèle.
- Participer à des échanges informels avec les employés et les employées de l'entreprise.
- Relever des aspects de la profession qui diffèrent de la formation reçue.
- Colliger l'ensemble des données recueillies en fonction des discussions ultérieures.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Bilan et auto-évaluation

- Établir le bilan de ses observations :
 - exigences de l'exercice du métier versus la formation reçue;
 - acquis de formation par rapport aux connaissances qui restent à acquérir;
 - pertinence des éléments de formation par rapport à la réalité; etc.
- Présenter un résumé de ses observations lors de discussions de groupe.
- Produire un rapport d'auto-évaluation et en discuter avec l'enseignant ou l'enseignante.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Mise en place d'un mécanisme assurant la sélection et l'évaluation de différents endroits où les stages pourraient être organisés.
- Mise en place d'un mécanisme assurant la prise en charge par l'école des responsabilités relatives à la négociation et à la conclusion des ententes avec les endroits retenus pour les stages.
- Établissement des conditions de collaboration nécessaires au déroulement du stage :
 - collaboration des agents et des agentes d'éducation;
 - collaboration des partenaires du monde du travail.
- Mise en place d'un système de mise sur pied de stages permettant aux élèves d'effectuer des observations dans les deux types d'entreprises, c'est-à-dire décoration intérieure et étalage, et permettant, si désiré, l'étalement du stage sur une session complète.
- Réalisation de grilles d'observation ou de questionnaires devant être fournis aux élèves.
- Mise en place d'un mécanisme permettant d'effectuer le suivi de l'élève en milieu de stage, d'établir un contact constant avec l'entreprise, d'apporter les modifications nécessaires au déroulement du stage lorsque nécessaire et de recueillir les commentaires de l'entreprise sur les comportements et les attitudes du stagiaire ou de la stagiaire.
- Disponibilité d'enseignants et d'enseignantes afin de discuter du résumé des observations et du rapport d'auto-évaluation de l'élève.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- S'informer avec méthode des objectifs du stage ainsi que des modalités et des exigences qui lui sont propres.
 - S'informer avec méthode de la fonction et des modalités d'utilisation des divers instruments d'observation fournis.
 - Analyser avec sérieux les diverses informations sur le profil des entreprises devant être visitées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 2 :
- Soigner son apparence lors des visites d'entreprises.
 - Remplir systématiquement les fiches d'observation et les questionnaires sur :
 - l'entreprise;
 - les types de production;
 - l'organisation de l'entreprise;
 - les fonctions qu'on y exerce;
 - les procédés et les techniques de travail.
 - Assister à des réunions de travail ou à des rencontres entre le client ou la cliente et le professionnel ou la professionnelle.
 - Démontrer une attitude positive et cordiale dans ses échanges avec les travailleurs et les travailleuses de l'entreprise.
 - Établir avec soin le bilan de ses observations.
- PHASE 3 :
- Donner son opinion sur la pertinence entre les acquis de formation et la réalité qui entoure l'exercice du métier.
 - Discuter avec sérieux du rapport d'auto-évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Information sur le stage :

1. Décrire ses attentes ou ses appréhensions personnelles au regard du stage.
2. S'assurer d'avoir bien compris comment lire un objectif de situation.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Observation en entreprise :

3. S'assurer d'avoir bien compris les modalités de déroulement du stage ainsi que les modalités d'utilisation des divers instruments d'observation.
4. Agir avec tact et discrétion lors d'une visite d'entreprise.
5. S'informer des mesures à adopter relativement à l'hygiène et à la sécurité.
6. Adopter une attitude d'écoute et d'observation attentive durant les visites.
7. Tenir compte de l'importance d'adopter une attitude positive et de communiquer avec efficacité lors du stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Bilan et auto-évaluation :

8. Sélectionner parmi l'ensemble des informations recueillies lors de la visite industrielle celles devant être traitées dans un bilan de synthèse.
9. Déterminer une méthode de présentation des informations retenues.
10. Déterminer l'ensemble des aspects observables ainsi que les critères correspondants nécessaires à l'auto-évaluation de son séjour en milieu industriel.

MODULE 18 : GESTION D'UN DOSSIER

Codes : SIMCA : QBM 181
SESAME : 477 - 182

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
gérer le dossier d'un projet
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel
- À partir d'un projet de décoration ou d'étalage d'envergure défini par l'enseignant ou l'enseignante et des soumissions correspondantes préparées par ceux-ci. La description du projet inclut le plan technique du projet, les croquis, l'harmonie des couleurs (coloration), les échantillons, etc., soit l'ensemble des informations et des spécifications (devis descriptif) nécessaires à la préparation d'un devis de réalisation du projet.
- À l'aide des références nécessaires : catalogues, notes de cours, documents techniques, modèles de fiches, de contrats, de soumissions, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité des documents préparés :
 - présentation soignée;
 - justesse et précision des informations contenues.
- Dossier contenant tous les documents nécessaires et présentés dans un ordre logique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer une offre de service.

- B. Préparer un devis relatif à la réalisation d'un projet.

- C. Préparer un contrat simple relatif à la réalisation d'un projet.

- D. Superviser le déroulement de travaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Qualité de la présentation de l'offre.
- Présence des éléments suivants :
 - description du projet;
 - estimation budgétaire de réalisation;
 - étendue des services;
 - calendrier préliminaire;
 - honoraires et frais additionnels;
 - modalités de paiement.

- Présentation de l'information dans un ordre chronologique.
- Description succincte du projet.
- Réalisme et exactitude de l'estimation des coûts des matériaux et de la main-d'oeuvre.
- Clauses générales pertinentes et clairement énoncées.
- Qualité de la présentation du document.
- Présence des documents complémentaires pertinents (plans, croquis, cartes d'échantillons, etc.).

- Présence des informations suivantes :
 - droits et devoirs des parties (décorateur, décoratrice, étalagiste et client ou cliente);
 - description des travaux à accomplir;
 - caractéristiques des matériaux;
 - les coûts et les échéances fermes de réalisation des travaux;
 - signatures.

- Détermination des points de contrôle pertinents :
 - livraison des matériaux;
 - inspection de la qualité des matériaux et vérification de la quantité;
 - pose des matériaux et installation des meubles et des accessoires;
 - rentrées et sorties d'argent.
- Description réaliste des activités de supervision des travaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer une offre de service (A) :

1. Décrire la fonction ainsi que les principales composantes d'une offre de service.
2. Rédiger une description précise et succincte d'un projet d'étalage ou de décoration.
3. Produire l'estimation des coûts de réalisation de divers projets d'étalage ou de décoration.
4. Énumérer les caractéristiques et les éléments essentiels d'un mandat clairement défini.
5. Établir un calendrier de réalisation des travaux relatifs à un projet d'étalage ou de décoration intérieure.
6. Calculer les honoraires relatifs à la réalisation d'un projet.
7. S'informer des diverses modalités de paiement généralement proposées à l'intérieur d'une offre de service.
8. Décrire les principales qualités de la présentation d'une offre de service.

Avant d'apprendre à préparer un devis relatif à la réalisation d'un projet (B) :

9. Décrire la fonction d'un devis de réalisation d'un projet d'étalage ou de décoration.
10. Distinguer une offre de service d'un devis de réalisation d'un projet.
11. Décrire l'ensemble des composantes d'un devis ainsi que la nature des informations correspondant à chacune de ces composantes.
12. Évaluer les coûts des matériaux et de la main-d'oeuvre nécessaires à la réalisation d'un projet.
13. S'informer des clauses générales normalement contenues dans un devis.
14. Décrire les principales qualités de la présentation d'un devis.
15. Déterminer les documents devant être annexés à un devis.
16. Décrire la fonction d'un appel d'offres et énumérer les éléments qui le composent.
17. Analyser un projet de décoration ou d'étalage afin de déterminer les conditions de réalisation des travaux, les exigences relatives à ces travaux ainsi que les échéances à respecter.
18. Évaluer la clarté et le réalisme d'un appel d'offres.
19. Déterminer les modalités de publication et de diffusion d'un appel d'offres.
20. Décrire les principales composantes ainsi que les modalités de préparation d'une soumission en fonction d'un appel d'offres.
21. Rédiger une soumission en réponse à un appel d'offres.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

22. Décrire les principaux aspects légaux relatifs à la préparation et à la présentation d'une soumission.
23. Déterminer les critères d'évaluation d'une soumission au regard d'un projet donné.
24. Décrire les modalités d'évaluation des soumissions reçues.

Avant d'apprendre à préparer un contrat simple relatif à la réalisation d'un projet (C) :

25. Définir les concepts de contrat, de droit, de devoir, de responsabilité légale et de recours.
26. Décrire la fonction d'un contrat simple relatif à la réalisation d'un projet d'étalage et de décoration et en énumérer les principales clauses.
27. Déterminer clairement la nature et l'étendue des responsabilités de toutes les parties concernées par un contrat relatif à la réalisation d'un projet d'étalage ou de décoration y compris le contrôle des risques à la santé et à la sécurité.
28. Colliger l'ensemble des informations nécessaires à la rédaction d'un contrat.

Avant d'apprendre à superviser le déroulement de travaux (D) :

29. Expliquer l'importance de superviser le déroulement de travaux relatifs à la réalisation d'un projet.
30. Décrire en détail les étapes du déroulement des travaux.
31. Justifier le choix de divers points de contrôle du déroulement de travaux relatifs à un projet d'étalage ou de décoration.
32. Décrire diverses formes de supervision de travaux pouvant être adoptées.

MODULE 19 : INITIATION AU DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

Codes : SIMCA : QBM 182
SESAME : 477 - 194

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser des dessins assistés par ordinateur
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir du plan à l'échelle d'un projet de décoration intérieure comprenant :
 - la description des pièces;
 - la cotation et les spécifications nécessaires;
 - les meubles et les accessoires déjà positionnés à l'intérieur du plan.
- À titre d'exemple : entrée, cuisine, salle à manger, fenestration abondant, porte-fenêtre, ameublement complet, couleurs et textures, etc.
- Le plan et les élévations se feront à partir des consignes de l'enseignant ou de l'enseignante et devront comprendre au moins une fenêtre habillée, quelques meubles simples et quelques accessoires.
- À l'aide d'un poste de travail comprenant :
 - un ordinateur personnel ou un terminal en réseau;
 - un écran couleur (15 pouces);
 - une table graphique et un stylet;
 - une imprimante et une table traçante.
- Sans l'aide d'outils de référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des techniques et des procédures d'utilisation du système.
- Dessins conformes au modèle proposé ainsi qu'aux consignes soumises.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire la fonction de chacun des composants du système (DAO) ainsi que leurs utilisations possibles.
- B. Démontrer le mode d'emploi des fonctions permanentes du menu utilisé ainsi que des commandes et des sous-commandes correspondant à chacune de ces fonctions.
- C. Réaliser le plan contour des pièces du projet.
- D. Placer le mobilier et les accessoires à l'intérieur du plan contour de la pièce.
- E. Ajouter les textures et les couleurs au plan d'aménagement de plancher.
- F. Réaliser le plan et les élévations des murs de la pièce.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Énumération exacte de tous les composants du système.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse de la description des principales fonctions de chacun des composants.
- Énumération des principales caractéristiques des composants.
- Description juste du fonctionnement du réseau (s'il y a lieu) :
 - utilisation de l'imprimante;
 - utilisation du modem.
- Utilisation appropriée des fonctions demandées.
- Utilisation appropriée des commandes demandées au moyen de la souris et du clavier.
- Sélection de l'échelle appropriée.
- Respect des dimensions intérieures et extérieures du plan.
- Ajout des ouvertures conformément au plan.
- Maîtrise de la procédure d'utilisation de la banque d'images existantes.
- Maîtrise de la procédure de dessin d'éléments du mobilier et de mise en banque de ces images.
- Disposition des meubles et des accessoires conformément au plan.
- Respect de l'échelle.
- Utilisation appropriée des fonctions du logiciel nécessaires.
- Similarité de la reproduction des textures et des couleurs aux endroits appropriés.
- Sélection de l'échelle appropriée.
- Reproduction des principaux éléments du mur :
 - ouvertures;
 - meubles et accessoires adjacents;
 - texture et couleur.
- Dessin conforme aux spécifications du plan et aux consignes données.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

G. Ajouter la cotation et un cartouche aux plans réalisés.

H. Imprimer les vues.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Inscription complète et sans erreurs des cotations aux endroits appropriés.
- Cartouche contenant les informations demandées.
- Qualité de la mise en page.
- Utilisation de la fonction appropriée.
- Propreté et clarté de l'impression.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire la fonction de chacun des composants du système (DAO) ainsi que leurs utilisations possibles (A) :

1. Décrire sommairement les principales étapes de l'évolution de dessin assisté par ordinateur.
2. Distinguer divers types de systèmes de dessin assisté par ordinateur et décrire leurs utilisations possibles.
3. Expliquer les circonstances justifiant l'utilisation du dessin assisté par ordinateur en décoration intérieure et en étalage.
4. Décrire les caractéristiques et les spécifications techniques des composants du système utilisé.
5. Aménager le poste de travail en fonction de principes d'ergonomie.
6. Adopter une posture de travail appropriée.
7. Adopter des mesures relatives à la santé des yeux.
8. Utiliser et entretenir de façon appropriée les éléments du système.

Avant d'apprendre à démontrer le mode d'emploi des fonctions permanentes du menu utilisé ainsi que des commandes et des sous-commandes correspondant à chacune de ces fonctions (B) :

9. Mettre le système en marche.
10. Utiliser le système d'exploitation de l'ordinateur.
11. Accéder au logiciel de dessin.

Avant d'apprendre à réaliser le plan contour des pièces du projet (C) :

12. Déterminer l'échelle appropriée pour un travail donné.
13. Faire afficher à l'écran un ensemble de coordonnées.
14. Faire afficher à l'écran les dimensions d'un objet dessiné.
15. Déterminer la fonction «outil nécessaire à la réalisation d'un dessin contour».
16. Reproduire diverses figures géométriques.
17. Tenir compte de l'épaisseur des cloisons (dimensions intérieures et extérieures) lors de la reproduction de figures géométriques.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à placer le mobilier et les accessoires à l'intérieur du plan contour de la pièce (D) :

18. Déterminer les outils nécessaires au dessin de meubles et d'accessoires.
19. Dessiner divers meubles et accessoires d'une façon relativement détaillée.
20. Créer une banque de dessins de meubles et d'accessoires à l'échelle.
21. Utiliser les commandes et les sous-commandes nécessaires à la mise en place des meubles et des accessoires à l'intérieur d'un dessin contour.

Avant d'apprendre à ajouter les textures et les couleurs au plan d'aménagement de plancher (E) :

22. Utiliser les commandes et les sous-commandes nécessaires à l'ajout de texture à un dessin.

Avant d'apprendre à réaliser le plan et les élévations des murs de la pièce (F) :

23. Exploiter une banque d'images existantes.
24. Convertir d'une échelle à une autre un dessin déjà réalisé.

Avant d'apprendre à ajouter la cotation et un cartouche au plan réalisé (G) et à imprimer les deux vues (H) :

25. Utiliser les fonctions calques relatives au travail en superposition.
26. Déterminer les outils nécessaires à la cotation d'un dossier.
27. Utiliser la fonction texte du logiciel.

MODULE 20 : MANNEQUINS

Codes : SIMCA : QBM 183
SESAME : 477 - 203

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer les techniques relatives à l'utilisation de mannequins
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de vitrines ou d'étalages intérieurs déjà conçus et à partir des consignes nécessaires relativement :
 - à l'orientation de la présentation;
 - aux vêtements devant être utilisés;
 - aux points d'attache du mannequin, etc.
- À l'aide des outils, des attaches, de la matière première, des vêtements et des accessoires fournis par l'enseignant ou l'enseignante.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des techniques de montage et de démontage du mannequin.
- Maîtrise des techniques d'habillage et de coiffure du mannequin.
- Qualité de l'installation du mannequin.
- Absence de dommages aux vêtements utilisés ainsi qu'au mannequin lui-même.
- Qualité de la finition de l'installation du mannequin.
- Rapidité d'exécution des diverses opérations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Choisir le ou les mannequins.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié au projet :
 - espace disponible;
 - marchandise à présenter;
 - style et composition de la présentation visuelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

B. Assembler le ou les mannequins.

- Utilisation appropriée des divers mécanismes d'at-tache des parties du mannequin.
- Manipulation soignée des parties du mannequin.
- Ordre logique de montage.
- Nettoyage du mannequin.

C. Habiller le mannequin.

- Choix du vêtement en fonction de la taille du man-nequin.
- Choix du vêtement en fonction des systèmes d'at-tache prévus.
- Ordre logique et pratique d'habillage.

D. Installer le mannequin.

- Emplacement du mannequin conformément :
 - à la composition de la présentation;
 - au style de vêtement;
 - à la silhouette et au mouvement du mannequin.
- Solidité appropriée de l'installation.

E. Coiffer le mannequin.

- Choix de coiffure approprié au style de la présen-tation.
- Maîtrise des techniques de préparation, de pose et de coiffure de la perruque.

F. Ajuster les vêtements.

- Propreté des vêtements.
- Ajustement des vêtements selon leur style et selon l'orientation du mannequin.
- Mouvement et drapé des vêtements.
- Finition impeccable.

G. Entretenir le mannequin.

- Maîtrise des techniques de retouche du manne-quin.
- Maîtrise des techniques de nettoyage du manne-quin.

H. Remiser le mannequin.

- Mannequin complètement dépouillé.
- Recours aux précautions d'usage :
 - protection de la tête;
 - désignation des parties du mannequin;
 - protection contre les chutes.
- Absence de dommages au mannequin.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à choisir le ou les mannequins (A) :

1. Décrire les caractéristiques de fabrication et d'utilisation des principaux types de mannequins.
2. Énumérer les variables devant être prises en considération lors de la sélection de mannequins en fonction de la réalisation de projets de présentation visuelle.

Avant d'apprendre à assembler le ou les mannequins (B) :

3. Distinguer les différents mécanismes d'attache des composants de divers types de mannequins.
4. Déterminer l'ordre de réalisation des étapes de montage approprié à chacun des types de mannequins.
5. Manipuler avec soin les diverses parties d'un mannequin.
6. Se soucier de la propreté du mannequin lors de sa manipulation.
7. Nettoyer un mannequin avec soin.

Avant d'apprendre à habiller le mannequin (C) :

8. Choisir les vêtements correspondant approximativement à la taille d'un mannequin.
9. Évaluer visuellement la propreté et l'état général des vêtements choisis.
10. Déterminer l'ordre de réalisation des étapes d'habillage du mannequin.
11. Tenir compte, lors de l'habillage du mannequin, des systèmes d'attache prévus.
12. Déterminer les critères permettant d'évaluer la qualité de l'habillage d'un mannequin.

Avant d'apprendre à installer le mannequin (D) :

13. Sélectionner les outils nécessaires à l'installation de mannequins et décrire leur mode d'utilisation.
14. Sélectionner les matériaux et les éléments de fixation et d'attache nécessaires à l'installation d'un mannequin.
15. Déterminer l'emplacement du ou des mannequins selon le type de présentation visuelle.
16. Évaluer la solidité de l'installation requise selon le type de présentation visuelle.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à coiffer le mannequin (E) :

17. Décrire les parties composantes d'une perruque.
18. Reconnaître les différents styles de coiffures.
19. Décrire les différents types d'attaches des perruques ainsi que leur mode d'utilisation.
20. Décrire les principaux outils et accessoires nécessaires pour la coiffure d'une perruque.
21. Décrire le mode d'entretien de ces outils et accessoires.
22. Énumérer les principaux produits relatifs à la coiffure et décrire leurs propriétés ainsi que leur mode d'application.
23. Déterminer les critères permettant d'évaluer la qualité de la coiffure d'un mannequin.

Avant d'apprendre à ajuster les vêtements (F) :

24. Décrire les techniques d'ajustement des vêtements selon l'emplacement du mannequin et selon l'angle de vision qu'offre la présentation visuelle.
25. Évaluer l'apparence finale du mannequin installé.

Avant d'apprendre à entretenir le mannequin (G) :

26. Décrire les propriétés ainsi que le mode d'utilisation des principaux produits de nettoyage et de retouche des mannequins.
27. Anticiper la réaction qui se produira en appliquant ces divers produits sur les divers types de mannequins.
28. Évaluer la qualité d'une réparation effectuée sur un mannequin par une firme spécialisée.

Avant d'apprendre à remiser un mannequin (H) :

29. Décrire les précautions à prendre afin d'éviter d'endommager un mannequin lors de son entreposage.
30. Énumérer les conditions ambiantes recommandées pour l'entreposage de mannequins.

MODULE 21 : TECHNIQUES D'ÉCLAIRAGE

Codes : SIMCA : QBM 184
SESAME : 477-212

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
déterminer l'éclairage approprié à un projet donné
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de projets d'étalage ou de décoration intérieure prédéterminés par l'enseignant ou l'enseignante et accompagnés des consignes nécessaires.
- À l'aide de la documentation et des catalogues nécessaires.
- À l'aide des éléments d'éclairage et des outils appropriés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Éclairage respectant les données et les consignes du projet.
- Rapidité d'exécution.
- Respect des principes d'hygiène et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser l'ensemble des données relatives à
l'éclairage approprié au projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Résumé des variables à prendre en considération:
- fonction de la pièce ou de la présentation visuelle;
 - ambiance recherchée;
 - éléments du projet à éclairer;
 - dimensions de l'espace à éclairer.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Interpréter le schéma électrique du projet.
- C. Déterminer les zones d'éclairage appropriées au projet.
- D. Choisir les éléments d'éclairage.
- E. Installer les éléments d'éclairage (projet étalage).
- F. Ajuster l'éclairage.
- G. Évaluer la qualité de l'éclairage d'un projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation appropriée des principaux symboles:
 - sorties;
 - interrupteurs; etc.
- Évaluation précise de la capacité du ou des circuits.
- Zones d'éclairage en fonction des variables analysées précédemment.
- Consultation méthodique des catalogues des fournisseurs.
- Choix approprié des :
 - lampes;
 - luminaires;
 - filtres couleurs;
 - accessoires.
- Vérification minutieuse de l'état de fonctionnement des éléments d'éclairage.
- Manipulation sécuritaire des luminaires et des lampes.
- Respect du mode d'installation des luminaires.
- Orientation appropriée des faisceaux.
- Respect des données du projet.
- Pertinence des recommandations et des commentaires formulés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données relatives à l'éclairage approprié au projet (A) :

1. Distinguer les caractéristiques des principales sources de lumière ainsi que des principaux types de faisceaux lumineux.
2. Décrire les effets des diverses sources de lumière sur la couleur d'un objet ou d'une surface.
3. Expliquer les diverses techniques de mise en valeur d'un objet par la lumière.
4. Expliquer comment la lumière influence l'ambiance d'une pièce.
5. Énumérer les principales variables à prendre en considération lors d'une recherche relative à un projet d'éclairage.
6. Déterminer les sources d'information devant être consultées pour une telle recherche.

Avant d'apprendre à interpréter le schéma électrique du projet (B) :

7. Décrire les caractéristiques d'installation et de fonctionnement d'un circuit électrique en série, parallèle ou mixte.
8. Lire le schéma électrique d'un projet.
9. Énumérer les mesures relatives à la santé et à la sécurité devant être respectées lors de travaux sur un circuit électrique.
10. Localiser les systèmes de protection d'un circuit électrique.

Avant d'apprendre à déterminer les zones d'éclairage (C) :

11. Énumérer les facteurs déterminant les zones d'éclairage appropriées à un projet donné.

Avant d'apprendre à choisir les éléments d'éclairage (D) :

12. Décrire les principales caractéristiques de fabrication et d'utilisation des principaux types de luminaires et de leurs accessoires.
13. Vérifier l'état de fonctionnement d'un luminaire.
14. Décrire les caractéristiques de fabrication et d'utilisation des divers types de lampes et de tubes.
15. Manipuler et nettoyer selon la technique appropriée divers types de lampes et de tubes.
16. Calculer l'intensité lumineuse nécessaire à l'éclairage de diverses zones et éléments d'un espace donné.
17. Déterminer les conditions d'utilisation de diverses lampes.
18. Choisir la lampe ou le tube approprié à un luminaire donné.
19. Déterminer la capacité d'un circuit électrique relativement au nombre de luminaires pouvant y être installé.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à installer les éléments d'éclairage (E) :

20. Sélectionner les outils et les matériaux nécessaires à l'installation de divers types de luminaires.
21. Déterminer l'emplacement précis des divers luminaires prévus pour l'éclairage d'un projet donné.
22. Effectuer les vérifications préalables à l'installation de luminaires.
23. Vérifier sur place l'état et la capacité du ou des circuits d'un projet donné.

Avant d'apprendre à ajuster l'éclairage (F) :

24. Utiliser les mécanismes d'ajustement de divers types de luminaires.
25. Déterminer les ajustements relatifs à la lumière (filtration) selon le type d'effet recherché.

Avant d'apprendre à évaluer la qualité de l'éclairage d'un projet (G) :

26. Déterminer l'ensemble des critères nécessaires à l'évaluation de la qualité de l'éclairage d'un projet.
27. Déterminer les correctifs mineurs devant être apportés à l'éclairage d'un projet afin de le rendre conforme à la demande initiale.

MODULE 22 : TECHNIQUES D'HABILLAGE DE PORTES ET FENÊTRES

Codes : SIMCA : QBM 185
SESAME : 477 - 222

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques d'habillage de portes et fenêtres
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'un certain nombre de mises en situation préparées par l'enseignant ou l'enseignante où sont décrits les éléments suivants :
 - données objectives : dimensions de la pièce et des ouvertures, types d'ouvertures (portes, fenêtres), style de la pièce, couleurs, éléments problèmes particuliers, etc.
 - données subjectives : goûts du client ou de la cliente.
- À l'aide des plans et des dessins techniques nécessaires.
- À l'aide des catalogues et des tables de calcul des fournisseurs.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des techniques d'analyse des données relatives aux diverses mises en situation.
- Maîtrise des techniques de recherche d'information.
- Respect des principes d'agencement de couleurs.
- Qualité des solutions proposées :
 - respect des données objectives;
 - respect des données subjectives;
 - satisfaction du client ou de la cliente.
- Pertinence des arguments justifiant les propositions avancées.
- Exactitude des calculs.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire l'ensemble des variables devant être prises en considération lors de l'habillage d'une porte ou d'une fenêtre.

- B. Sélectionner un certain nombre de façons d'habiller une ouverture donnée ainsi que les éléments de quincaillerie correspondants.

- C. Calculer le prix de revient des propositions de cette première sélection.

- D. Présenter la proposition perçue comme étant la plus avantageuse.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description complète des variables pertinentes :
 - style dominant de la pièce;
 - principaux usages de la pièce et de l'ouverture;
 - ambiance et effets recherchés;
 - goûts du client;
 - budget; etc.

- Énumération des principales sources d'information.
- Pertinence et qualité de la sélection :
 - harmonie avec le style de la pièce, ses couleurs, ses textures;
 - prise en considération des dimensions et de l'orientation de la pièce;
 - harmonie des dimensions, des lignes et des formes;
 - respect des données subjectives du dossier;
 - respect du budget.
- Sélection appropriée des éléments de quincaillerie.

- Réalisme de l'estimation de coûts en fonction des éléments suivants :
 - matériaux choisis;
 - surface à couvrir;
 - accessoires;
 - quincaillerie;
 - temps de pose.

- Clarté et pertinence des éléments de justification de la proposition retenue.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire l'ensemble des variables devant être prises en considération lors de l'habillage d'une porte ou d'une fenêtre (A) :

1. Décrire les caractéristiques des principaux types d'ouvertures existant en architecture.
2. Décrire l'incidence prévisible des divers types d'ouvertures sur l'aménagement et la décoration d'une pièce.
3. Dire à quoi sert l'habillage des portes et des fenêtres.
4. Expliquer l'importance de prendre en considération les couleurs ainsi que le style dominant d'une pièce lors de l'habillage de portes et de fenêtres.
5. Analyser l'effet de divers types d'habillage de portes et de fenêtres sur l'ambiance d'une pièce.
6. Expliquer l'importance de prendre en considération la fonction d'une pièce donnée lors de l'habillage de ses ouvertures.

Avant d'apprendre à sélectionner un certain nombre de façons d'habiller une ouverture donnée ainsi que les éléments de quincaillerie correspondants (B) :

7. Décrire les caractéristiques des principaux styles de rideaux et des tissus avec lesquels ils sont confectionnés.
8. Décrire les caractéristiques des principaux types de stores et des matériaux avec lesquels ils sont confectionnés.
9. Outre les rideaux et les stores, énumérer les autres façons d'habiller les différentes ouvertures d'une pièce.
10. Consulter les principales sources d'information disponibles relativement à l'habillage de portes et de fenêtres.
11. Décrire les caractéristiques de fabrication et d'utilisation des divers types d'éléments de quincaillerie.
12. Résumer les données objectives et subjectives devant être prises en considération lors de la sélection d'un habillage de fenêtre ou de porte.
13. Respecter les données relatives à l'habillage des ouvertures d'une pièce.
14. Dresser une liste de critères permettant d'évaluer l'esthétique et l'harmonie d'un habillage d'ouverture.
15. Évaluer visuellement l'esthétique et l'harmonie d'un habillage d'ouverture.
16. Décrire le style, les caractéristiques et le mode d'installation des divers accessoires d'habillage de fenêtres et de portes.
17. Sélectionner les accessoires appropriés à diverses façons d'habiller les fenêtres et les portes.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à calculer le prix de revient des propositions de cette première sélection (C) :

18. Dresser la liste des éléments devant être considérés pour estimer le coût d'un habillage de fenêtres et de portes.
19. Décrire les principales techniques de confection d'un habillage de fenêtres et de portes ainsi que les coûts qui s'y rattachent.
20. Consulter les tableaux de coûts appropriés à un projet donné.

Avant d'apprendre à présenter la proposition perçue comme étant la plus avantageuse (D) :

21. Évaluer dans quelle mesure une proposition particulière correspond aux données initiales d'une demande.
22. Préparer les arguments permettant de démontrer les avantages d'une proposition par rapport à une autre.
23. Prêter attention aux réactions du client ou de la cliente lors de la présentation des propositions.

MODULE 23 : PRÉSENTATION VISUELLE : MÉDIAS

Codes : SIMCA : QBM 186
SESAME : 477 - 233

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet de présentation visuelle destiné aux médias
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel réalisé à partir de directives et de consignes très précises.
- À partir d'un projet devant être réalisé en studio : photographie, tournage d'une vidéo, tournage d'une émission de télévision. Ce projet est entièrement conçu par la direction artistique du studio.
- À partir du devis de production et du scénario technique, s'il y a lieu.
- À l'aide des outils, des matériaux et des matières premières nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect intégral des données du devis ainsi que du scénario technique s'il y a lieu.
- Qualité des éléments de décoration en fonction des exigences relatives à la solidité, à la mobilité ainsi qu'aux prises de vue.
- Organisation efficace de son travail.
- Respect du temps alloué.
- Respect des principes d'hygiène et de sécurité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser les données du devis de production et du scénario technique s'il y a lieu.

- B. Déterminer les données techniques nécessaires à la réalisation des éléments de la présentation visuelle.

- C. Planifier l'ensemble de la production.

- D. Préparer les matériaux et les éléments de décoration relatifs au projet.

- E. Réaliser la présentation visuelle du projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Analyse complète des données suivantes :
 - dimensions générales à respecter;
 - nombre de plans;
 - nature et fonction des décors (concepts);
 - déplacements prévus (de la caméra, des éléments de décoration, des personnages);
 - couleurs des éléments;
 - formes;
 - disposition des marchandises s'il y a lieu;
 - points de vue; etc.

- Préparation précise des plans techniques des éléments du décor.
- Calcul exact des quantités de matériaux nécessaires.
- Estimation juste des coûts de production (s'il y a lieu).

- Organisation efficace de son temps en fonction des délais de production imposés.
- Aménagement approprié des lieux de travail :
 - matériaux;
 - outils.

- Souci de l'efficacité et du respect des principes d'hygiène et de sécurité lors des travaux de préparation.
- Maîtrise des techniques de travail nécessaires à la fabrication d'éléments de décoration.
- Respect des spécifications du devis relativement aux matériaux :
 - nature;
 - dimensions; etc.

- Préparation adéquate des lieux.
- Maîtrise des techniques de travail.
- Garder intactes les marchandises utilisées.
- Respect des données du problème initial.
- Mise en valeur de la marchandise et respect du thème.
- Qualité esthétique de la présentation.
- Souci de la satisfaction de la direction artistique.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

F. Évaluer la qualité du travail fini.

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Détermination de critères d'évaluation appropriés.
- Justesse de l'évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données du devis de production et du scénario technique s'il y a lieu (A) :

1. Distinguer les divers médias au sein desquels l'étalagiste peut être appelé à exercer son métier ainsi que les divers types de projets de présentation visuelle pouvant y être réalisés.
2. Se familiariser avec la terminologie relative à la réalisation de présentations visuelles destinées aux médias.
3. Déterminer les éléments clés de la maquette d'une publication ou d'un scénario technique qui devront être pris en considération lors de la fabrication et de l'installation d'éléments de présentation visuelle.
4. Expliquer l'incidence de ces éléments clés sur le choix des matériaux et des techniques de fabrication des éléments de présentation.

Avant d'apprendre à déterminer les données techniques nécessaires à la réalisation des éléments de la présentation visuelle (B) :

5. Préparer, aux fins d'approbation, les plans préliminaires relatifs à l'ensemble des éléments de décor devant être fabriqués.
6. Calculer les quantités et les coûts des matériaux nécessaires.
7. Prêter une attention particulière aux détails techniques indiqués par l'équipe responsable de la conception du projet.

Avant d'apprendre à planifier l'ensemble de la production (C) :

8. Évaluer le temps d'exécution des travaux.
9. Déterminer l'ordre chronologique de fabrication et d'assemblage des éléments de décor.
10. Aménager les lieux de travail avec méthode et efficacité

Avant d'apprendre à préparer les matériaux et les éléments de décoration relatifs au projet (D) :

11. Sélectionner les matériaux et les outils nécessaires à la réalisation du projet.
12. S'assurer que les travaux de préparation sont réalisés avec efficacité et en toute sécurité.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser la présentation visuelle du projet (E) :

13. Consulter l'ensemble des personnes composant l'équipe de travail.
14. Réaliser intégralement le projet comme il a été présenté.
15. Faire des suggestions à ses coéquipiers relativement au montage des éléments de la présentation.
16. Prêter une attention toute particulière à la propreté de la marchandise ainsi qu'à celle des éléments de décor lors de leur manipulation et veiller à les garder intacts.

Avant d'apprendre à évaluer la qualité du travail fini (F) :

17. Déterminer l'ensemble des critères nécessaires à l'évaluation des qualités du travail réalisé.
18. Déterminer les correctifs mineurs qui permettraient d'améliorer la présentation.

MODULE 24 : DÉCORATION INTÉRIEURE RÉSIDENTIELLE : PROJET COMPLEXE

Codes : SIMCA : QBM 187
SESAME : 477 - 248

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet complexe de décoration intérieure résidentielle
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Projet de décoration d'un étage d'une résidence pouvant inclure cuisine, salle à manger et salon en contiguïté, une salle de bain fermée et deux chambres à coucher fermées.
- À partir d'un dossier décrivant l'ensemble des données de la demande :
 - données subjectives (fonction des pièces, goût de la clientèle, attentes relatives aux meubles et accessoires, etc.);
 - données objectives (relevé complet des mesures de l'ensemble des pièces, meubles et accessoires devant être intégrés au projet, meubles intégrés à concevoir, budget, etc.).
- Le calcul des coûts de la main-d'oeuvre se fera à partir d'une proposition de coûts normalisés.
- À l'aide des échantillons, des catalogues, des normes architecturales du mobilier nécessaires.
- À l'aide des matériaux nécessaires : crayons, feuilles quadrillées, ciseaux, colle, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité de la communication avec la clientèle (en simulation).
- Qualité du projet soumis :
 - respect des données initiales;
 - satisfaction du client ou de la cliente.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser les données objectives et subjectives du dossier.

- B. Réaliser des esquisses du plan d'aménagement de la pièce.

- C. Réaliser les dessins techniques en élévation du mobilier intégré.

- D. Réaliser un croquis en perspective des pièces contiguës du projet.

- E. Déterminer dans quelle harmonie de couleurs sera réalisé le projet.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Énumération dans un ordre chronologique des principales étapes de réalisation du projet.
- Sélection préliminaire des fournisseurs appropriée aux données du projet :
 - attentes du client;
 - dimensions de la pièce;
 - budget.

- Préparation de trois à quatre esquisses en plan et en élévation de la pièce à l'échelle.
- Respect des données objectives :
 - dimensions et disposition de la pièce;
 - dimensions des meubles devant être conservés et ceux qui ont été présélectionnés.
- Qualité du plan d'aménagement.

- Respect des étapes de fabrication du mobilier.
- Qualité et propreté des dessins.

- Qualité du croquis :
 - précision des tracés;
 - positionnement approprié des vues, des points de fuite et du point de vue choisis;
 - respect de l'échelle choisie.

- Choix approprié des matériaux :
 - revêtements : plancher, plafond, murs;
 - habillage des fenêtres;
 - recouvrement des meubles (s'il y a lieu).
- Choix approprié des accessoires d'éclairage et de décoration.
- Qualité de l'agencement des couleurs et des matériaux.
- Respect des données du projet.
- Préparation appropriée des éléments relatifs à la couleur :
 - montage des échantillons de couleurs;
 - plan des finis et des matériaux;
 - devis et tableaux
 - plan d'éclairage.
- Calcul approximatif des quantités de matériaux nécessaires et de leur coût.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- F. Expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise.
- G. Préparer l'estimation finale des coûts de réalisation du projet.
- H. Déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes d'un projet ainsi que les délais de réalisation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Clarté et pertinence des éléments de justification de la proposition.
- Corrections ou modifications appropriées à la proposition de base.
- Présence des éléments suivants :
 - quantité précise des matériaux;
 - coût exact des matériaux;
 - coût exact de la main-d'oeuvre.
- Prise en considération des délais de livraison des commandes.
- Prise en considération de la disponibilité des sous-traitants ainsi que de la durée des travaux.
- Ordre logique de réalisation des travaux.
- Estimation réaliste de la durée de réalisation du projet.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données objectives et subjectives du dossier (A) :

1. Faire la distinction entre les caractéristiques d'un projet complexe de décoration intérieure résidentielle et les caractéristiques d'un projet simple.
2. Colliger l'ensemble des données objectives et subjectives relatives au projet.
3. Adopter une attitude d'écoute attentive et respectueuse lors d'une rencontre avec un client ou une cliente.

Avant d'apprendre à réaliser des esquisses du plan d'aménagement de la pièce (B) :

4. Énumérer les éléments devant être pris en considération lors de la réalisation des esquisses.
5. Déterminer l'échelle appropriée à la réalisation du plan d'aménagement du projet et effectuer les conversions nécessaires.
6. Consulter le cahier des normes architecturales du mobilier.
7. Consulter les catalogues de meubles et les fiches techniques correspondantes des principaux manufacturiers et fournisseurs.
8. Déterminer les critères de sélection d'éléments mobiles et intégrés en tenant compte des caractéristiques de construction, d'utilisation et d'entretien de ceux-ci.
9. Comparer le rapport qualité/prix de différents éléments de décoration.
10. Expliquer comment mettre en pratique les principes d'aménagement et de décoration d'une résidence ou d'un ensemble de pièces contiguës.

Avant d'apprendre à réaliser les dessins techniques en élévation du mobilier intégré (C) :

11. Déterminer la nature des dessins techniques devant être réalisés en vue de la construction d'un élément de mobilier intégré.

Avant d'apprendre à réaliser un croquis en perspective des pièces contiguës du projet (D) :

12. Déterminer le ou les points d'observation d'une pièce les plus appropriés.
13. Reproduire des effets de texture, de volume, d'ombre et de lumière.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à déterminer dans quelle harmonie de couleurs sera réalisé le projet (E) :

14. Énumérer les éléments d'un certain nombre de pièces devant être pris en considération lors de la détermination de l'harmonie de couleurs.
15. Consulter diverses sources d'information relatives à l'habillage de fenêtres, au recouvrement de surfaces, au recouvrement de meubles ainsi qu'à l'éclairage.
16. Déterminer une méthode permettant de vérifier si toutes les données d'une demande ont été prises en considération.
17. Planifier la mise en pages ainsi que la présentation des montages d'harmonies de couleurs.

Avant d'apprendre à expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise (F) :

18. Préparer les arguments permettant de justifier la proposition.
19. Faire preuve de réceptivité et adopter une attitude respectueuse vis-à-vis les réactions d'un client ou d'une cliente.
20. Tenir compte des commentaires du client ou de la cliente lors de la modification de la proposition.
21. Expliquer la nature des changements apportés au concept de base.
22. Se soucier de la satisfaction du client ou de la cliente.

Avant d'apprendre à préparer l'estimation finale des coûts de réalisation du projet (G) :

23. Consulter diverses sources d'information ainsi que diverses personnes-ressources relativement à l'estimation du coût d'un projet.

Avant d'apprendre à déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes d'un projet ainsi que les délais de réalisation (H) :

24. S'informer du temps de livraison des divers éléments nécessaires à la réalisation du projet.
25. S'informer de la disponibilité des sous-traitants et de la durée approximative des travaux qu'ils auront à réaliser.
26. Évaluer la logique de l'ordre de réalisation des étapes d'un projet.

MODULE 25 : PROJET COMPLEXE DE VITRINE

Codes : SIMCA : QBM 188
SESAME : 477 - 256

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet complexe de vitrine
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'une mise en situation simulant une rencontre avec un client ou une cliente. Un projet complexe nécessite les éléments suivants :
 - vitrine pleine grandeur à aire fermée ou à aire ouverte;
 - projet nécessitant la fabrication d'éléments de décoration et possiblement l'utilisation de mannequins;
 - mise en valeur d'objets de moyenne ou de grande dimension : meubles, vêtements, accessoires, etc.;
 - mise en valeur d'objets dans le contexte d'une thématique donnée.
- Un temps précis devra être déterminé pour la réalisation du projet.
- À l'aide des outils, des matériaux et des matières premières nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise des principales techniques de travail :
 - réalisation de dessins techniques en perspective (méthode rapide);
 - préparation d'un devis;
 - fabrication d'éléments de décor et préparation de mannequins (s'il y a lieu);
 - éclairage.
- Qualité de la vitrine finie :
 - équilibre entre l'aspect fonctionnel et l'aspect esthétique;
 - respect des données de la demande et du thème.
- Respect du temps alloué et des contraintes budgétaires.
- Respect des principes d'hygiène et de sécurité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Colliger l'ensemble des données relatives au projet.

- B. Effectuer une recherche relative à la thématique donnée.

- C. Concevoir le projet et en réaliser un dessin technique (méthode rapide).

- D. Préparer un devis de la réalisation des travaux.

- E. Présenter la proposition ainsi que le devis et en justifier les éléments.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Collecte complète des données objectives :
 - nature des produits (marchandises);
 - thématique;
 - caractéristiques des lieux;
 - contraintes de temps et d'argent.
- Collecte complète des données subjectives :
 - attentes du client ou de la cliente;
 - idées et valeurs devant être véhiculées.

- Association des éléments suivants au thème :
 - principales idées et valeurs;
 - choix des matériaux et des couleurs (décor);
 - choix des marchandises et des accessoires;
 - style de composition associé au thème.
- Méthode de recherche rigoureuse.

- Conception respectant les principales données objectives, subjectives et relatives à la thématique.
- Représentation schématique et en perspective du projet.
- Qualités esthétiques du concept.

- Énumération dans l'ordre chronologique des principales étapes de réalisation du projet.
- Détermination de l'ensemble des matériaux et des éléments nécessaires.
- Réalisme de l'estimation des coûts de production.

- Clarté et pertinence des éléments de justification de la proposition et des coûts.
- Pertinence des liens établis entre les éléments de la demande et les caractéristiques du projet.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

F. Préparer les matériaux et les éléments de décoration du projet.

G. Réaliser la présentation visuelle de la vitrine.

H. Évaluer la qualité du travail fini.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Souci de l'efficacité et du respect des principes d'hygiène et de sécurité lors des travaux de préparation.
- Maîtrise des techniques de travail nécessaires :
 - préparation de mannequins;
 - fabrication de décors; etc.
- Respect des spécifications du devis relativement aux matériaux :
 - nature;
 - dimensions; etc.
- Préparation adéquate des lieux.
- Maîtrise des techniques de travail.
- Conservation des marchandises utilisées dans leur état original.
- Respect des données du problème initial.
- Mise en valeur de la marchandise et respect du thème.
- Qualité esthétique de la présentation.
- Satisfaction du client ou de la cliente.
- Éclairage approprié de la vitrine.
- Détermination de critères d'évaluation appropriés.
- Justesse de l'évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à colliger l'ensemble des données relatives au projet (A) :

1. Utiliser ses connaissances relatives à la description des caractéristiques d'une vitrine, à la sélection de la marchandise ainsi qu'à la description des attentes du client ou de la cliente.
2. Décrire les caractéristiques de différents types de vêtements ainsi que celles de la clientèle cible y étant généralement associée.
3. Adopter une attitude d'écoute attentive lors d'une rencontre avec un client ou une cliente.
4. Interroger une cliente ou un client afin de bien cerner ses attentes concernant la vitrine.

Avant d'apprendre à effectuer une recherche relative à la thématique donnée (B) :

5. Résumer les caractéristiques d'une clientèle cible dans l'analyse d'études de marché.
6. Formuler diverses interprétations d'une même idée, d'un même concept de vitrine.
7. Distinguer les principaux styles et les principales tendances de la mode.
8. Associer aux styles et aux tendances de la mode divers matériaux appropriés.
9. Anticiper les effets psychologiques de différentes harmonies de couleurs.
10. Choisir des accessoires pouvant possiblement s'harmoniser avec la marchandise principale d'une présentation visuelle.

Avant d'apprendre à concevoir le projet et d'en réaliser un dessin technique (C) :

11. Utiliser les principes de la composition dans l'espace tout en respectant les zones de visibilité d'une vitrine.
12. Accorder de l'importance à l'hygiène, à la sécurité et à l'esthétique «tout azimuts» lors de la réalisation d'une vitrine à aire ouverte.
13. Produire des dessins en perspective de divers concepts de vitrine.
14. Évaluer le degré de fidélité des dessins réalisés au regard des concepts de vitrine devant être illustrés.

Avant d'apprendre à préparer un devis de la réalisation des travaux (D) :

15. Énumérer la nature des informations devant être décrites dans un devis.
16. Énumérer dans un ordre logique les principales étapes permettant de réaliser un projet de façon efficace.
17. Colliger l'ensemble des données nécessaires à la préparation d'un devis.
18. Faire les estimations des quantités, des coûts et des durées nécessaires à la préparation d'un devis.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à présenter la proposition ainsi que le devis et en justifier les éléments (E) :

19. Analyser une proposition afin d'en dégager les principaux éléments et formuler les arguments nécessaires à sa présentation.
20. Communiquer clairement et avec conviction ses idées relativement à une proposition.

Avant d'apprendre à préparer les matériaux et les éléments de décoration du projet (F) :

21. Faire la distinction entre les travaux devant être réalisés en atelier et ceux devant être réalisés
22. Énumérer dans l'ordre logique les différentes étapes permettant de réaliser la vitrine de façon efficace.
23. S'assurer que les outils et les matériaux sont disponibles en quantité suffisante.
24. Aménager les lieux de travail.

Avant d'apprendre à réaliser la présentation visuelle de la vitrine (G) :

25. Procéder au démontage d'une vitrine déjà installée en se souciant de séparer les éléments à conserver de ceux à détruire.
26. Déterminer l'ordre d'installation des différents éléments composant la vitrine ainsi que les techniques de travail correspondantes.
27. Travailler de façon sécuritaire.

Avant d'apprendre à évaluer la qualité du travail fini (H) :

28. Évaluer visuellement la qualité de composition d'une vitrine.
29. Manifester une ouverture d'esprit vis-à-vis les commentaires et les critiques s'adressant à une réalisation personnelle.
30. Effectuer des retouches à une vitrine à la suite de son évaluation critique.

MODULE 26 : TECHNIQUES DE LETTRAGE ET DE REPRODUCTION GRAPHIQUE

Codes : SIMCA : QBM 189
SESAME : 477 - 265

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser les techniques de base du lettrage et de la reproduction graphique
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de projets simples permettant l'utilisation d'une combinaison de techniques de lettrage et de reproduction graphique. Par exemple, réalisation d'une maquette d'une affiche simple à l'aide de lettres-transferts ou à main levée, agrandissement des éléments graphiques et reproduction en sérigraphie de ladite maquette.
- À partir des consignes de l'enseignant ou de l'enseignante.
- À l'aide de tous les matériaux, instruments et matières premières nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation adéquate des techniques et des instruments de lettrage et de reproduction graphique simple.
- Qualité des travaux réalisés :
 - absence de bavures;
 - netteté et propreté;
 - respect des formes;
 - respect des règles de l'art.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Associer divers types de lettrage à divers types de projets d'étalage.
- B. Réaliser un lettrage à l'aide de lettres-transferts.
- C. Réaliser un lettrage à main levée.
- D. Réaliser un lettrage à l'aide de gabarits.
- E. Reproduire au pochoir divers éléments graphiques simples.
- F. Reproduire au pantographe divers éléments graphiques simples.
- G. Reproduire à l'épiscope divers éléments graphiques simples.
- H. Reproduire des éléments graphiques monochromes à l'aide de la sérigraphie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix pertinent aux caractéristiques du projet :
 - style de lettres;
 - dimensions du lettrage;
 - support employé;
 - matériaux utilisés.
- Qualité de la composition.
- Lisibilité du caractère.
- Adhérence au support.
- Qualité du transfert.
- Qualité de la finition.
- Qualité de la composition.
- Lisibilité du caractère.
- Rapidité d'exécution.
- Qualité de la finition.
- Choix des gabarits appropriés.
- Qualité de la composition.
- Lisibilité du caractère.
- Qualité du lettrage.
- Absence de bavures.
- Application de la quantité de couleur appropriée.
- Respect des principes de reproduction d'éléments graphiques de plusieurs couleurs.
- Respect des formes initiales.
- Respect des consignes relatives à l'échelle de reproduction.
- Qualité de la reproduction.
- Suivi méthodique de procédé de sérigraphie à la colle.
- Qualité d'impression :
 - respect de la forme à reproduire;
 - absence de bavures;
 - uniformité des épreuves.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer divers types de lettrage à divers types de projets d'étalage (A) :

1. Énumérer les principaux types de caractères utilisés en lettrage.
2. Décrire les matériaux pouvant être utilisés en lettrage.
3. Respecter l'harmonie esthétique ainsi que la thématique d'une présentation visuelle lors du choix d'un type de lettrage.

Avant d'apprendre à réaliser un lettrage à l'aide de lettres-transferts (B) :

4. Planifier la disposition dans l'espace du lettrage destiné à une présentation visuelle.
5. Tracer des lignes guides appropriées au type et aux dimensions du lettrage à réaliser.
6. Préparer diverses surfaces avant l'application de lettres-transferts.
7. Décrire les propriétés ainsi que le mode d'utilisation des fixatifs.

Avant d'apprendre à réaliser un lettrage à main levée (C) :

8. Planifier la disposition ainsi que les dimensions du lettrage et tracer des lignes guides appropriées.
9. Esquisser la forme des lettres tout en respectant l'espacement prévu.
10. Utiliser la technique de maniement du pinceau correspondant au type de médium utilisé.

Avant d'apprendre à réaliser un lettrage à l'aide de gabarits (D) :

11. Planifier la disposition ainsi que les dimensions du lettrage et tracer les lignes guides appropriées.
12. Sélectionner le ou les gabarits appropriés.
13. Travailler avec précision et propreté.

Avant d'apprendre à reproduire au pochoir divers éléments graphiques simples (E) :

14. Tracer sur le pochoir l'élément graphique devant être reproduit.
15. Découper la forme de l'élément graphique à l'aide de l'outil approprié.
16. Décrire la technique d'utilisation de l'aérographe pour l'application de la couleur.
17. Utiliser la technique du flocage pour appliquer de la couleur.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reproduire au pantographe divers éléments graphiques simples (F) :

18. Décrire les caractéristiques et le mode d'utilisation du pantographe.
19. Planifier la disposition dans l'espace de l'élément graphique devant être reproduit.
20. Tenir compte des possibilités et des limites du pantographe.

Avant d'apprendre à reproduire à l'épiscopo divers éléments graphiques simples (G) :

21. Décrire les caractéristiques et le mode d'utilisation de l'épiscopo.
22. Réaliser l'esquisse de l'élément graphique à reproduire.

Avant d'apprendre à reproduire des éléments graphiques monochromes à l'aide de la sérigraphie (H) :

23. Énumérer les utilisations possibles de la sérigraphie en étalage et en décoration d'intérieure.
24. Décrire la technique d'utilisation d'un ordinateur à lettrage («sign-maker») avant la réalisation de travaux de sérigraphie.
25. Décrire la fonction ainsi que le mode d'utilisation des outils utilisés en sérigraphie.
26. Décrire les caractéristiques des matériaux de base utilisés en sérigraphie.
27. Bloquer de façon appropriée une soie à l'aide d'un enduit en fonction du type de reproduction à réaliser.
28. Nettoyer un écran de soie en vue de sa réutilisation.

MODULE 27 : RELATIONS INTERPERSONNELLES AU TRAVAIL

Codes : SIMCA : QBN 181
SESAME : 477 - 274

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour

établir des relations interpersonnelles sur le plan du travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec les principaux aspects cognitifs et affectifs de la communication.
- Développer des habiletés relatives à la communication avec la clientèle à titre de vendeur ou vendeuse ou de conseiller ou conseillère en étalage et en décoration intérieure.
- Développer des habiletés nécessaires au travail en équipe ainsi qu'à l'établissement de liens de collaboration.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Introduction au phénomène de la communication

- Discuter de la communication en tant que phénomène humain et définir ses principaux éléments.
- S'informer sur les différents modèles du processus de la communication ainsi que sur les différentes formes de la communication.
- Discuter des mécanismes expliquant comment certaines attitudes et certains comportements peuvent favoriser ou nuire à la communication.
- Évaluer ses propres habiletés sur le plan de la communication et discuter des objectifs personnels pouvant être poursuivis afin de faciliter la communication avec les autres.
- Discuter des divers types de relations interpersonnelles qui peuvent s'établir.

PHASE 2 : Utilisation des techniques de communication relatives au domaine de la vente

- S'informer des principales caractéristiques d'une relation dont l'objet est la vente d'éléments de décoration, ou de concepts d'étalage ou de décoration intérieure.
- S'informer des principales étapes d'une entrevue dont l'objet est la vente.
- Expérimenter diverses techniques relatives à l'accueil et à l'entrée en contact avec un client ou une cliente.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- S'exercer à être attentif aux réactions d'un client ou d'une cliente en tenant compte autant du langage verbal que du langage non-verbal.
- S'exercer à aider le client ou la cliente à préciser ses besoins et ses demandes.
- S'exercer à présenter des idées, à transmettre des informations, à formuler des arguments et à réagir à des objections.
- Discuter de l'importance d'établir un contact personnel positif avec la cliente ou le client et d'adopter une attitude de respect, d'écoute attentive vis-à-vis ce dernier ou cette dernière.

PHASE 3 : **Utilisation des techniques de communication médiatisée dans le domaine de la vente**

- S'exercer à établir un contact téléphonique positif autant avec un client ou une cliente, un fournisseur ou une fournisseuse, un sous-traitant ou une sous-traitante ou un ou une collègue.
- S'informer des arguments de vente pouvant susciter l'intérêt d'un client ou d'une cliente pour un service ou un produit offert.
- S'exercer à rédiger de façon concise les principaux arguments de vente d'un service, d'un concept ou d'un produit.

PHASE 4 : **Application de techniques relatives au travail en équipe**

- S'informer des éléments favorisant la collaboration au sein d'une équipe de travail (collègues, sous-traitants, etc.).
- Discuter des attitudes et des comportements favorisant un climat de compétition malsaine au sein d'une équipe de travail.
- S'interroger sur ses propres attitudes et comportements au sein d'une équipe de travail.
- S'interroger sur ses propres sentiments par rapport au travail en équipe ainsi que sur le type d'influence qu'il ou qu'elle exerce dans de telles circonstances.
- S'exercer à établir des relations de collaboration au sein d'un groupe de travail.
- S'exercer à exprimer clairement ses idées dans une telle situation.

PHASE 5 : **Évaluation**

- Discuter des caractéristiques physiques, intellectuelles, affectives, sociales, éthiques et professionnelles que doit posséder un vendeur ou une vendeuse ainsi que de l'importance de ces caractéristiques pour l'exercice du métier.
- Évaluer ses propres habiletés relativement à la communication avec un client ou une cliente ainsi qu'au travail en équipe.
- Se fixer des objectifs personnels afin de développer ses propres habiletés en matière de vente et de communication interpersonnelle.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Recréer des mises en situation variées reproduisant le plus fidèlement possible des situations pouvant réellement être vécues lors de l'exercice du métier.
- Apporter son soutien et son encouragement aux élèves afin de leur permettre d'explorer en toute confiance de nouvelles habiletés relatives à la communication.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Éviter que le cours ne se transforme en sessions de psychothérapie ou de croissance personnelle ou qu'il se déroule sans qu'on fasse allusion au domaine de l'étalage et de la décoration intérieure.
- L'utilisation du magnétoscope est recommandée. Il s'agit d'un moyen didactique permettant à l'élève de s'observer lui-même, d'évaluer ses propres habiletés, ses propres attitudes et comportements et de constater ses progrès de visée.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- S'informe sur la définition de la communication de ses éléments composants, des facteurs favorisant ou non la communication.
 - Exprime convenablement son opinion sur les informations recueillies ainsi que sur la distinction à établir entre les divers types de relations interpersonnelles.
 - Présente un bilan succinct de ses propres habiletés sur le plan de la communication.
 - Présente brièvement les objectifs personnels qu'il entend poursuivre durant le cours.
- PHASE 2 :**
- S'informe des principales caractéristiques de la communication dont l'objet est la vente.
 - Participe consciencieusement et avec sérieux aux exercices prévus pour cette étape de la démarche d'apprentissage.
 - Discute de l'expérience vécue ainsi que des connaissances acquises à la suite de chacune des activités de cette phase.
 - Exprime convenablement son opinion sur les principales qualités d'une relation avec un client ou une cliente.
- PHASE 3 :**
- Participe consciencieusement et avec sérieux aux exercices prévus pour cette étape de la démarche d'apprentissage.
 - Évalue avec réalisme l'efficacité d'une conversation téléphonique avec un client ou une cliente.
 - Décrit brièvement son «style personnel» lors d'appels téléphoniques.
- PHASE 4 :**
- Observe attentivement le fonctionnement d'équipes de travail et discute des diverses observations qu'il ou qu'elle fait.
 - S'informe sur les attitudes et les comportements favorisant ou non l'établissement d'un climat de collaboration au sein d'une équipe de travail.
 - Présente brièvement sa perception du rôle qu'il ou qu'elle joue au sein d'une équipe de travail ou dans une situation de travail en collaboration.
 - participe consciencieusement et avec sérieux aux exercices prévus pour cette étape de la démarche d'apprentissage.
- PHASE 5 :**
- Trace le plus honnêtement possible un résumé des principales connaissances acquises ainsi que des progrès réels réalisés durant le cours.
 - Présente clairement les objectifs qu'il ou qu'elle entend poursuivre sur le plan de la communication dans le contexte de l'exercice du métier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Introduction au phénomène de la communication :

1. Décrire l'importance de la communication interpersonnelle dans les domaines de l'étalage et de la décoration intérieure.
2. Définir les principales composantes de la communication interpersonnelle.
3. Énumérer les principaux modèles de la communication ainsi que certaines références bibliographiques s'y rapportant.
4. Reconnaître certaines attitudes et certains comportements pouvant favoriser ou nuire à la communication.
5. Déterminer une procédure ainsi que des critères nécessaires à l'évaluation de ses propres habiletés sur le plan de la communication.
6. Décrire les caractéristiques de divers types de relations interpersonnelles.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Utilisation des techniques de communication relatives au domaine de la vente :

7. Indiquer quelques sources d'information relatives à la communication dans le contexte de la vente.
8. S'assurer d'avoir bien compris les modalités du déroulement des diverses activités prévues à cette étape du module.
9. Adopter une attitude de réceptivité en ce qui a trait aux informations transmises et aux commentaires formulés au regard de son propre fonctionnement durant les activités prévues à l'étape.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Utilisation de techniques de communication médiatisée dans le domaine de la vente :

10. S'assurer d'avoir bien compris les modalités du déroulement des diverses activités prévues à cette étape du module.
11. Définir le concept de communication médiatisée et décrire l'importance de ce type de communication dans le domaine de la vente, en étalage et en décoration.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 4 : Utilisation de techniques relatives au travail en équipe :

12. Décrire l'importance du travail en équipe au regard de l'exercice des métiers d'étalagiste et de décorateur ou de décoratrice d'intérieur.
13. Analyser son propre rôle au sein d'une équipe de travail.
14. Distinguer les concepts de collaboration et de compétition au regard du travail en équipe.
15. S'assurer d'avoir bien compris les modalités du déroulement des diverses activités prévues à cette étape du module.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 5 : Évaluation :

16. Énumérer les principales caractéristiques physiques, intellectuelles, affectives, sociales, éthiques et professionnelles d'une personne travaillant dans le domaine de la vente.
17. Accepter de discuter le plus honnêtement possible du bilan de ses habiletés relatives à la communication ainsi que des objectifs personnels poursuivis à cet égard.

MODULE 28 : UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'UN EMPLOI

Codes : SIMCA : QBN 182
SESAME : 477 - 282

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des moyens de recherche d'emploi
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Après avoir acquis la certitude d'avoir fait le bon choix d'orientation professionnelle.
- En se référant à des emplois existants ou possibles dans le domaine de la décoration intérieure et de l'étalage.
- À partir d'un bilan personnel.
- Constitution d'un porte-folio à partir d'une sélection personnelle de ses travaux : croquis, plans, cartons d'échantillons, photos de projets réalisés, etc.
- Travail individuel pouvant être réalisé en collaboration avec un ou deux collègues.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Cohérence et réalisme de la démarche planifiée.
- Qualité de son curriculum vitae.
- Clarté d'une lettre de présentation personnelle.
- Description adéquate des techniques de recherche d'emploi et d'entrevue.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Rédiger son curriculum vitae et une lettre de présentation.
- B. Préparer son porte-folio aux fins de présentation.
- C. Préparer un plan de recherche d'emploi.
- D. Associer à chacune des étapes de son plan des moyens de réalisation.
- E. Évaluer le réalisme de son plan de recherche d'emploi.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Qualité de la présentation matérielle du document.
- Présence des informations suivantes :
 - expérience de travail;
 - formation et compétence;
 - renseignements personnels;
 - activités.
- Propos pertinents à l'emploi postulé et à la nature de la lettre;
 - réponse à une offre d'emploi;
 - demande d'emploi;
 - présentation de son curriculum.
- Absence de fautes.
- Clarté de l'écrit.
- Présence des éléments suivants :
 - 5 à 6 croquis représentatifs de la production personnelle de l'élève;
 - des techniques correspondantes.
- Pertinence des étapes indiquées.
- Logique de l'ordre de ces étapes.
- Pertinence des moyens retenus.
 - Quoi?
 - Qui?
 - Quand?
 - Où? Etc.
- Justesse de l'évaluation.
- Présence d'éléments de réflexion justifiant cette évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à rédiger son curriculum vitae et une lettre de présentation (A) :

1. Dresser un bilan personnel.
2. Décrire ses expériences de vie, de formation et de travail.
3. Indiquer les connaissances acquises à travers ses expériences de vie, de formation et de travail.
4. Indiquer les compétences développées à travers ses expériences de vie, de formation et de travail.
5. Indiquer les traits caractéristiques de sa personnalité.
6. Préparer un bilan personnel en tenant compte des composants d'un tel bilan.
7. Décrire la vision qu'il ou qu'elle a de son avenir et énumérer les valeurs essentielles qui président à son choix d'emploi.
8. Indiquer un ou des emplois correspondant à ses intérêts et à ses valeurs à partir des monographies d'emploi.
9. Décrire les exigences des emplois choisis.
10. Comparer les exigences des emplois aux forces et faiblesses dégagées de son bilan personnel.
11. Évaluer l'incidence de ses choix.
12. Expliquer dans quelle mesure les contraintes et les possibilités liées au marché du travail peuvent influencer son intégration au marché du travail.
13. Expliquer comment certaines attitudes, comportements et qualités peuvent aider ou nuire à son intégration au marché du travail.
14. Définir les attitudes à développer par rapport à la recherche d'un emploi.
15. Décrire les techniques de recherche d'emploi.
16. Décrire les différents types de curriculum vitae et de lettres de présentation.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer son porte-folio aux fins de présentation (B) :

17. Déterminer les éléments devant composer un porte-folio.
18. Établir les critères de sélection et de présentation des différents éléments d'un porte-folio.
19. Sélectionner les éléments de son porte-folio.
20. Monter son porte-folio.
21. Expliquer la composition de son porte-folio.

Avant d'apprendre à rédiger un plan de recherche d'emploi (C) :

22. Distinguer les caractéristiques d'une entrevue.
23. Se sensibiliser à l'importance de certaines attitudes et de certains comportements en entrevue.
24. Expérimenter une entrevue de sélection.
25. Évaluer une entrevue de sélection.
26. Déterminer les diverses étapes d'un plan de recherche d'emploi.
27. Indiquer les personnes à contacter, les ressources à consulter, les informations à recueillir, les divers moyens pouvant être utilisés.

Avant d'apprendre à associer à chacune des étapes de son plan des moyens de réalisation (D) :

28. Entreprendre une recherche d'emploi sans supervision.

MODULE 29 : AMÉNAGEMENT D'UNE PETITE BOUTIQUE

Codes : SIMCA : QBN 183
SESAME : 477 - 294

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet d'aménagement d'une petite boutique
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Projet d'aménagement et de décoration d'une petite boutique spécialisée (chapeaux, cadeaux, etc.) incluant l'aménagement de l'espace plancher et de l'espace rangement tout en excluant le déplacement des murs ainsi que toutes modifications des éléments architecturaux (structure) de l'immeuble.
- À partir d'un dossier décrivant l'ensemble des données de la demande :
 - données objectives (type de boutique, type de marchandise, type de clientèle, achalandage, relevé complet des mesures, budget, etc.);
 - données subjectives (fonction des zones de l'espace plancher, attentes et goûts, etc.).
- Le calcul des coûts de la main-d'oeuvre se fera à partir d'une proposition de coûts normalisés.
- À l'aide des échantillons, des catalogues, des normes architecturales du mobilier nécessaires.
- À l'aide de tous les matériaux nécessaires : crayons, feuilles quadrillées, ciseaux, colle, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité de la communication avec la clientèle (en simulation).
- Qualité du projet soumis :
 - respect des données initiales;
 - satisfaction du client ou de la cliente.
- Respect de l'ordre de grandeur de l'enveloppe budgétaire.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser les données objectives et subjectives du dossier.

- B. Réaliser des esquisses du plan d'aménagement de la pièce.

- C. Sélectionner le mobilier et l'intégrer au plan d'aménagement.

- D. Déterminer l'harmonie de couleurs dans laquelle sera réalisé le projet.

- E. Expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Résumé des principales variables devant être prises en considération.
- Énumération dans l'ordre chronologique des principales étapes de la réalisation du projet.
- Sélection préliminaire des fournisseurs.

- Préparation de trois à quatre esquisses en plan et en élévation ainsi qu'à l'échelle de la boutique.
- Respect des données objectives :
 - dimensions et disposition de la pièce;
 - fonction des diverses zones de l'espace;
 - normes et codes à respecter;
 - signalisation demandée.
- Présélection du mobilier intégré ou non à partir des normes architecturales du mobilier.

- Sélection appropriée aux données du projet.
- Qualité du plan d'aménagement :
 - à l'échelle;
 - respect des principes d'aménagement.

- Choix approprié des matériaux :
 - revêtements : plancher, plafond, murs;
 - finition des éléments de mobilier.
- Choix approprié des accessoires d'éclairage et de décoration.
- Qualité de l'agencement des couleurs et des matériaux.
- Respect des données du projet.
- Qualité du montage de la carte de coloration :
 - harmonie;
 - respect des rapports de proportion entre les couleurs;
 - propreté.
- Calcul approximatif des quantités de matériaux nécessaires et de leur coût.

- Clarté et pertinence des éléments de justification de la proposition.
- Corrections ou modifications appropriées à la proposition de base.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- F. Préparer les plans définitifs du projet.
- G. Préparer l'estimation finale des coûts de réalisation du projet.
- H. Déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes du projet et les délais.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation appropriée des éléments suivants :
 - les élévations nécessaires;
 - une perspective;
 - un plan de plafond réfléchi et un plan d'éclairage;
 - les planches techniques de construction des éléments du projet.
- Présence des éléments suivants :
 - quantité précise des matériaux;
 - coût exact des matériaux;
 - coût exact de la main-d'oeuvre.
- Prise en considération des délais de livraison des commandes.
- Prise en considération de la disponibilité des sous-traitants ainsi que de la durée des travaux.
- Ordre logique de réalisation des travaux.
- Estimation réaliste de la durée de réalisation du projet.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données objectives et subjectives du dossier (A) :

1. Déterminer l'ensemble des variables devant être prises en considération lors de l'aménagement d'une petite boutique.
2. Préparer une rencontre avec le client ou la cliente avant le début des travaux.
3. Adopter une attitude d'écoute attentive et respectueuse lors de cette rencontre.
4. Ouvrir un dossier et colliger l'ensemble des données objectives et subjectives relatives au projet.
5. Rechercher les fournisseurs spécialisés dans l'aménagement de boutiques.

Avant d'apprendre à réaliser des esquisses du plan d'aménagement de la pièce (B) :

6. Énumérer les éléments devant être pris en considération lors de la réalisation des esquisses.
7. Déterminer l'échelle ainsi que les symboles appropriés à la réalisation des esquisses.
8. S'informer des normes et des codes relatifs au projet ainsi que de l'incidence de la prise en considération de ces normes et cotes sur la réalisation du projet.
9. Concevoir ou prendre en considération les principaux éléments de signalisation nécessaires à la réalisation du projet.
10. Délimiter les différentes aires ou zones de l'espace à aménager selon leur fonction particulière.
11. Consulter le cahier des normes architecturales du mobilier.

Avant d'apprendre à sélectionner le mobilier et à l'intégrer au plan d'aménagement (C) :

12. Consulter les catalogues spécialisés dans l'aménagement de boutiques.
13. Se soucier de prendre en considération les divers règlements municipaux et provinciaux concernant l'architecture et l'aménagement de boutiques.
14. Déterminer des critères de sélection du mobilier.
15. Se soucier de respecter les principes d'aménagement et de décoration d'une boutique.

Avant d'apprendre à déterminer l'harmonie de couleurs dans laquelle sera réalisé le projet (D) :

16. Énumérer l'ensemble des éléments à prendre en considération afin de déterminer l'harmonie de couleurs appropriée (coloration).
17. Consulter les diverses sources d'information relativement à l'habillage des portes et des fenêtres, au recouvrement de surfaces et de meubles, à l'acoustique de la boutique ainsi qu'à son éclairage.
18. S'informer des principes d'hygiène et de sécurité à respecter lors de l'aménagement de la boutique.
19. Planifier la mise en pages ainsi que la présentation du montage des échantillons de couleurs.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise (E) :

20. Préparer la présentation du dossier ainsi que les arguments permettant de justifier la proposition soumise au client.
21. Percevoir les réactions positives ou négatives du client ou de la cliente lors de la présentation de la proposition.
22. Prendre en considération les commentaires du client ou de la cliente lors de la modification de la proposition soumise.
23. Expliquer la nature des changements apportés au concept de base.
24. Se soucier de la satisfaction du client ou de la cliente.

Avant d'apprendre à préparer les plans définitifs du projet (F) :

Avant d'apprendre à préparer l'estimation des coûts de réalisation du projet (G) :

25. Consulter les sources d'information ainsi que les personnes-ressources nécessaires au calcul final des coûts.

Avant d'apprendre à déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes du projet et les délais (H) :

26. S'informer du temps de livraison des divers éléments nécessaires à la réalisation du projet.
27. S'informer de la disponibilité des sous-traitants ainsi que de la durée approximative des travaux qu'ils auront à réaliser.
28. Évaluer la logique de l'ordre de réalisation des étapes du projet.
29. Entreprendre les démarches relatives à l'acquisition des permis et des autorisations nécessaires à la réalisation du projet.

MODULE 30 : PROJET DE STAND D'EXPOSITION

Codes : SIMCA : QBN 184
SESAME : 477 - 305

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet de stand d'exposition
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel ou en équipe de deux.
- À partir d'une mise en situation décrivant les éléments d'information suivants :
 - description des lieux (dimensions de l'espace loué, servitudes disponibles);
 - thématique de l'exposition dans son ensemble;
 - thématique du stand à réaliser;
 - éléments devant être obligatoirement utilisés (marchandise, graphisme, logo, etc.);
 - contraintes à respecter (délais, budget, codes, etc.).
- À l'aide des outils, des matériaux et des matières premières nécessaires ainsi que des éléments préfabriqués tels qu'ils sont indiqués par l'enseignant ou l'enseignante.
- À l'aide de la documentation nécessaire à la réalisation du projet.
- À l'intérieur d'un temps prédéterminé.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes, du thème, des données et des contraintes lors de la conception du stand.
- Efficacité et logique de la planification des travaux.
- Maîtrise appropriée des techniques de travail :
 - recherche;
 - réalisation de la maquette;
 - fabrication d'éléments de décor;
 - montage des éléments préfabriqués.
- Qualité du produit fini :
 - aspect esthétique et innovateur;
 - effet visuel de la présentation;
 - aspect fonctionnel (facilité de montage et de démontage des éléments).

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

- Satisfaction du client.
- Respect du temps alloué.
- Respect des principes d'hygiène et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Colliger l'ensemble des données relatives au projet.
- B. Effectuer une recherche relative à la thématique donnée.
- C. Concevoir le projet et en réaliser un dessin technique (méthode rapide).
- D. Préparer un devis de la réalisation des travaux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Collecte de toutes les données objectives portant sur :
 - la nature des produits (marchandises);
 - la thématique;
 - les caractéristiques des lieux;
 - les contraintes de temps et d'argent.
- Collecte de toutes les données subjectives portant sur :
 - les attentes du client;
 - les idées et les valeurs devant être véhiculées.
- Association des éléments suivants au thème du stand et de l'exposition :
 - principales idées et valeurs;
 - choix des matériaux et des couleurs (décor);
 - choix des marchandises et des accessoires;
 - style de composition associé au thème.
 - Rigueur et méthode de la recherche.
- Conception respectant les principales données objectives, subjectives et relatives à la thématique.
- Représentation schématique et en perspective du projet.
- Qualités esthétiques du concept.
- Énumération, dans l'ordre chronologique, des principales étapes de réalisation du projet.
- Choix approprié des éléments modulaires préfabriqués.
- Détermination des éléments du stand devant être fabriqués.
- Détermination de l'ensemble des matériaux et des éléments nécessaires.
- Réalisme de l'estimation des coûts de production.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- E. Réaliser une maquette du stand.

- F. Présenter la proposition ainsi que le devis et en justifier les éléments.

- G. Préparer les matériaux et fabriquer les éléments de décor du projet.

- H. Monter le stand.

- I. Évaluer la qualité du travail fini.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Qualité de la maquette :
 - respect de l'échelle;
- conformité au plan :
 - représentation simulant les matériaux qui seront réellement utilisés.

- Clarté et pertinence des éléments de justification de la proposition et des coûts.
- Pertinence des liens établis entre les éléments de la demande et les caractéristiques du projet.

- Souci de l'efficacité et des principes d'hygiène et de sécurité lors des travaux de préparation.
- Préparation adéquate des éléments préfabriqués.
- Maîtrise des techniques de travail relatives à la fabrication des décors.
- Respect des spécifications du devis relativement aux matériaux :
 - nature;
 - dimensions; etc.

- Préparation appropriée des lieux.
- Respect de l'ordre logique de montage des éléments du stand.
- Maîtrise des techniques d'assemblage des éléments modulaires préfabriqués.
- Maîtrise des techniques d'installation des éléments de décor fabriqués.
- Disposition de la marchandise selon les données du plan.
- Éclairage approprié du stand.
- Raccord approprié des servitudes.
- Respect des règles de sécurité.

- Détermination de critères d'évaluation appropriés.
- Justesse de l'évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à colliger l'ensemble des données relatives au projet (A) :

1. Déterminer une méthodologie permettant de structurer avec rigueur le dossier relatif à un projet de stand d'exposition.
2. Énumérer l'ensemble des normes devant être respectées lors de la réalisation d'un stand d'exposition.
3. Analyser l'ensemble des contraintes physiques, environnementales, de temps et d'argent relatives au projet.
4. Prendre connaissance du plan d'ensemble de l'exposition.
5. Évaluer si l'ensemble des informations contenues dans un dossier sont complètes et pertinentes.

Avant d'apprendre à effectuer une recherche relative à la thématique donnée (B) :

6. Énumérer les principales variables à prendre en considération lors d'une recherche sur un thème donné.
7. Déterminer les sources d'information devant être consultées pour une telle recherche.

Avant d'apprendre à concevoir le projet et en réaliser un dessin technique (C) :

8. Distinguer d'après leurs caractéristiques de construction et d'utilisation les principaux systèmes modulaires existants.
9. Décrire les principaux systèmes d'éclairage généralement utilisés lors d'expositions.
10. Énumérer l'ensemble des contraintes relatives à la marchandise et à l'espace de présentation devant être prises en considération lors de la conception de la présentation.
11. Effectuer la sélection finale de la marchandise à présenter et des éléments d'aménagement du stand.
12. Équilibrer l'aspect fonctionnel et l'aspect esthétique lors de la conception d'une présentation visuelle du stand.
13. Effectuer le relevé des spécifications techniques avant la réalisation des dessins techniques d'un stand d'exposition.

Avant d'apprendre à préparer un devis de réalisation des travaux (D) :

14. Énumérer dans l'ordre chronologique les différentes étapes de réalisation du projet.
15. Évaluer la durée des travaux.
16. Lister l'ensemble des matériaux nécessaires à la réalisation du projet et évaluer les quantités ainsi que les coûts.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à réaliser une maquette du stand (E) :

17. Déterminer l'échelle de la maquette.
18. Choisir les matériaux appropriés à la réalisation de la maquette.
19. Déterminer les éléments les plus représentatifs du projet, avant la réalisation de la maquette.
20. Utiliser les techniques d'assemblage d'éléments miniatures.
21. Mettre en évidence les éléments essentiels du projet.

Avant d'apprendre à présenter la proposition ainsi que le devis et à en justifier les éléments (F) :

22. Rassembler l'ensemble des éléments du dossier à présenter.
23. Résumer les arguments clés relatifs à la présentation de la proposition.

Avant d'apprendre à préparer les matériaux et à fabriquer les éléments de décor du projet (G) :

Avant d'apprendre à assembler le stand (H) :

24. Planifier la coordination des travaux d'assemblage du stand en fonction des contraintes particulières du chantier en tenant compte des principes d'hygiène et de sécurité.
25. Vérifier à nouveau la conformité des lieux avec les données du plan.
26. Repérer les servitudes nécessaires à la réalisation du projet et s'assurer que les raccords seront effectués.
27. Respecter l'ordre logique de montage du stand.
28. Ajuster l'éclairage.
29. S'assurer de la propreté des lieux et de l'observance des règles de sécurité.

Avant d'apprendre à évaluer la qualité du travail fini (I) :

30. Déterminer les critères nécessaires à l'évaluation des qualités du travail réalisé.
31. Déterminer les correctifs mineurs pouvant améliorer la présentation.

MODULE 31 : AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU DE PROFESSIONNEL

Codes : SIMCA : QBN 185
SESAME : 477 - 314

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
réaliser un projet d'aménagement d'un bureau de professionnel
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- Projet d'aménagement et de décoration du bureau d'un ou deux professionnels incluant une salle d'attente avec réception et excluant toutes modifications à la structure de l'immeuble.
- À partir d'un dossier décrivant l'ensemble des données de la demande :
 - données objectives (type de services professionnels rendus, exigences et conditions de travail relatives à ces services, type d'équipement utilisé (s'il y a lieu), relevé complet des mesures, budget, etc.);
 - données subjectives (attentes et goûts du client ou de la cliente, perception de la clientèle du bureau, etc.).
- Le calcul des coûts de la main-d'oeuvre se fera à partir d'une proposition de coûts normalisés.
- À l'aide des échantillons, des catalogues et de toute la documentation de référence nécessaire.
- À l'aide de tous les matériaux nécessaires.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Qualité de la communication avec la clientèle (en simulation).
- Qualité du projet soumis :
 - respect des données initiales;
 - satisfaction du client ou de la cliente;
 - équilibre entre l'aspect esthétique et l'aspect fonctionnel.
- Respect du budget.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Analyser les données objectives et subjectives du dossier.

- B. Réaliser des esquisses du plan d'aménagement de la pièce.

- C. Sélectionner le mobilier et l'intégrer au plan d'aménagement.

- D. Déterminer l'harmonie de couleurs dans laquelle sera réalisé le projet.

- E. Expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Résumé des principales variables devant être prises en considération.
- Énumération dans l'ordre chronologique des principales étapes de réalisation du projet.
- Sélection préliminaire des fournisseurs.

- Préparation de trois à quatre esquisses en plan et en élévation ainsi qu'à l'échelle de la boutique.
- Respect des données objectives :
 - dimensions et disposition de la pièce;
 - fonction des diverses zones de l'espace;
 - normes et codes à respecter;
 - signalisation demandée.
- Présélection du mobilier intégré ou non à partir des normes architecturales du mobilier.

- Sélection appropriée aux données du projet.
- Qualité du plan d'aménagement :
 - à l'échelle;
 - respect des principes d'aménagement et d'ergonomie.

- Choix approprié des matériaux :
 - revêtements : plancher, plafond, murs;
 - finition des éléments de mobilier.
- Choix approprié des accessoires d'éclairage et de décoration.
- Qualité de l'agencement des couleurs et des matériaux.
- Respect des données du projet :
 - harmonie;
 - respect des rapports de proportion entre les couleurs;
 - propreté.
- Calcul approximatif des quantités de matériaux nécessaires et de leur coût.

- Clarté et pertinence des éléments de justification de la proposition.
- Corrections ou modifications appropriées à la proposition de base.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- F. Préparer les plans définitifs du projet.
- G. Préparer l'estimation finale des coûts de réalisation du projet.
- H. Déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes du projet et les délais.

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Préparation appropriée des éléments suivants :
 - élévations nécessaires;
 - perspective du projet;
 - plan d'éclairage;
 - planches techniques de construction du projet.
- Présence des éléments suivants :
 - quantité précise des matériaux;
 - coût exact des matériaux;
 - coût exact de la main-d'oeuvre.
- Prise en considération des délais de livraison des commandes.
- Prise en considération de la disponibilité des sous-traitants ainsi que de la durée des travaux.
- Ordre logique de réalisation des travaux.
- Estimation réaliste de la durée de réalisation du projet.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à analyser les données objectives et subjectives du dossier (A) :

1. Déterminer l'ensemble des variables devant être prises en considération lors de l'aménagement d'un bureau de professionnel.
2. Préparer une rencontre avec le client ou la cliente avant la réalisation des travaux.
3. Adopter une attitude d'écoute attentive et respectueuse lors de cette rencontre.
4. Ouvrir un dossier et colliger l'ensemble des données objectives et subjectives relatives au projet.
5. Rechercher les fournisseurs spécialisés dans l'aménagement de bureaux.

Avant d'apprendre à réaliser des esquisses du plan d'aménagement de la pièce (B) :

6. Énumérer l'ensemble des éléments devant être pris en considération lors de la réalisation des esquisses.
7. Déterminer l'échelle ainsi que les symboles appropriés à la réalisation des esquisses.
8. S'informer des normes et des codes relatifs au projet ainsi que de l'influence de la prise en considération de ces normes et codes sur la réalisation du projet.
9. Concevoir les principaux éléments de signalisation nécessaires à la réalisation du projet.
10. Délimiter les différentes aires ou zones de l'espace à aménager selon leur fonction particulière.
11. Consulter le cahier des normes architecturales du mobilier.

Avant d'apprendre à sélectionner le mobilier et à l'intégrer au plan d'aménagement (C) :

12. Consulter les catalogues spécialisés dans l'aménagement de bureaux de cadres.
13. Prendre en considération les divers règlements municipaux et provinciaux concernant l'architecture et l'aménagement de bureaux professionnels.
14. Déterminer des critères de sélection du mobilier en tenant compte des principes d'ergonomie.
15. Respecter les principes d'aménagement et de décoration d'un bureau de professionnel.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à déterminer l'harmonie de couleurs dans laquelle sera réalisé le projet (D) :

16. Énumérer l'ensemble des éléments à prendre en considération afin de déterminer l'harmonie de couleurs appropriée.
17. Consulter les diverses sources d'information relativement à l'habillage des portes et des fenêtres, au recouvrement de surfaces et de meubles, à l'acoustique du bureau ainsi qu'à son éclairage.
18. Planifier la mise en page ainsi que la présentation du montage des échantillons de couleurs.

Avant d'apprendre à expliquer au client ou à la cliente les principales données de la proposition soumise (E) :

19. Préparer la présentation du dossier ainsi que les arguments permettant de justifier la proposition soumise au client.
20. Percevoir les réactions positives ou négatives du client ou de la cliente lors de la présentation de la proposition.
21. Prendre en considération les commentaires du client ou de la cliente lors de la modification de la proposition soumise.
22. Expliquer la nature des changements apportés au concept de base.
23. Se soucier de la satisfaction du client ou de la cliente.

Avant d'apprendre à préparer les plans définitifs du projet (F) :

Avant d'apprendre à préparer l'estimation des coûts de réalisation du projet (G) :

24. Consulter les sources d'information ainsi que les personnes-ressources nécessaires au calcul final des coûts.

Avant d'apprendre à déterminer l'ordre chronologique de réalisation des étapes du projet et les délais (H) :

25. S'informer du temps de livraison des divers éléments nécessaires à la réalisation du projet.
26. S'informer de la disponibilité des sous-traitants ainsi que de la durée approximative de réalisation des travaux.
27. Évaluer la logique de l'ordre de réalisation des différentes étapes du projet.

MODULE 32 : INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (2^e STAGE)

Codes : SIMCA : QBN 186
SESAME : 477 - 326

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intégrer progressivement au marché du travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Maîtriser les connaissances et les habiletés acquises durant la formation.
- Développer une vision d'ensemble des tâches réalisées par un décorateur ou une décoratrice ou par un ou une étalagiste au sein d'une entreprise.
- Consolider des attitudes concernant la qualité du travail, l'éthique professionnelle, l'hygiène et la sécurité, la qualité des rapports interpersonnels, etc.
- Élargir l'éventail de ses acquis professionnels :
 - nouvelles habiletés;
 - nouvelles connaissances; etc.
- Manifester sa créativité en participant à la conception d'un projet de décoration d'un intérieur ou de présentation visuelle original.
- Faire le point sur ses acquis de formation au regard des exigences de l'exercice du métier.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au stage

- Déterminer des possibilités d'utilisation en industrie des compétences développées en cours de formation.
- Déterminer des possibilités de développer de nouvelles compétences.
- Définir des objectifs de stage personnels relatifs à la consolidation de ses acquis de formation et à l'acquisition de nouvelles compétences durant le stage.

PHASE 2 : Rôle au sein de l'entreprise.

- S'intégrer à l'équipe de travail de l'entreprise, à ses façons de faire, à son horaire de travail.
- Exécuter en partie ou en totalité diverses tâches liées à la décoration intérieure ou à l'étalage.
- S'initier à de nouvelles techniques de travail ainsi qu'à de nouveaux procédés liés à la décoration intérieure ou à l'étalage.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Approfondir ses connaissances concernant la réalité de l'exercice du métier (organisation, conventions, conditions de travail, hygiène et sécurité, etc.).
- Participer à divers échanges interpersonnels :
 - réunion de travail;
 - travail en équipe;
 - rencontres informelles.
- Participer à la préparation des propositions de projets originaux dans la lignée des sphères d'activité de l'entreprise.

PHASE 3 : Évaluation

- Produire un compte rendu de son stage.
 - Participer à la coévaluation de son stage avec l'enseignant ou l'enseignante et un représentant ou une représentante du milieu dans lequel le stage a eu lieu.
 - Discuter de l'expérience vécue.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Présence d'un mécanisme permettant à l'élève de choisir entre un stage dans le domaine de la décoration intérieure et un stage dans le domaine de l'étalage.
- Présence d'un climat susceptible de favoriser l'intégration et l'épanouissement personnel et professionnel du stagiaire.
- Organisation permettant l'exécution de tâches professionnelles et favorisant l'autonomie du stagiaire.
- Collaboration étroite entre le personnel du milieu de travail et le personnel du milieu scolaire.
- Supervision directe du stagiaire.
- Contribution de l'équipe de travail de l'entreprise à l'intégration du stagiaire et à la mise en pratique des connaissances acquises par le stagiaire en milieu scolaire.
- Présence de conditions permettant de renforcer la motivation du stagiaire pour la poursuite de la formation.
- Intervention de l'enseignant ou de l'enseignante en présence de difficultés ou de problèmes.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- S'informer de certaines possibilités d'utilisation des compétences développées en milieu de formation dans le milieu de travail et de la possibilité d'en développer de nouvelles.
 - Exprimer convenablement son opinion sur les aspects positifs potentiels du stage.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 2 :
- Recueillir des éléments d'information relatifs à la consolidation de certaines connaissances.
 - Observer attentivement des démonstrations de nouvelles techniques de travail.
 - Accomplir de façon confiante et responsable divers travaux.
 - Discuter de sa participation à la vie sociale au sein de l'entreprise.
 - Préparer des propositions de projets en fonction du type d'entreprise et en expliquer le concept.
- PHASE 3 :
- Produire un compte rendu sur l'expérience vécue.
 - Exprimer convenablement son opinion sur la valeur de son stage.
 - Tracer un bilan de ses acquis et discuter des compétences à développer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 : Préparation du stage :

1. Énumérer, par ordre d'importance, les principales compétences acquises en cours de formation.
2. Sélectionner un endroit convenant à la tenue du stage et s'informer des conditions de travail y existant.
3. Décrire ses intérêts, ses attentes ou ses appréhensions au regard du stage.
4. S'assurer d'avoir bien compris les modalités de déroulement du stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Rôle au sein de l'entreprise :

5. S'informer des modalités entourant le choix d'un endroit pour la tenue du stage.
6. S'informer des exigences posées par l'entreprise où aura lieu le stage relativement à la qualité des travaux qui y seront effectués.
7. Décrire les orientations de l'entreprise en matière de décoration intérieure ou d'étalage.
8. S'informer des mesures à adopter relativement à l'hygiène et à la sécurité.
9. Prendre en considération l'importance d'adopter une attitude positive au travail et de communiquer avec efficacité lors du stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : Évaluation :

10. Déterminer la forme que prendra le compte rendu du stage.
11. Déterminer l'ensemble des aspects observables ainsi que les critères correspondants nécessaires à l'auto-évaluation du séjour en milieu industriel.
12. Préparer un résumé des points saillants du stage.

